



Pourquoi et comment favoriser l'appropriation d'un projet multisectoriel d'une structure d'EEDD ?

*Exemple d'un projet d'accompagnement du programme de lutte
et d'information sur la chenille processionnaire du pin porté par
le Réel-CPIE de Lozère.*

Tuteur pédagogique : Michel VIDAL

Tutrice professionnelle : Sandrine CENDRIER

Promotion 2019-2020

Par GERY Samuel



REMERCIEMENTS

MERCI

A toutes les personnes qui ont participés de loin ou de près à l'élaboration de mon projet et à l'écriture de mon rapport. Merci à toutes ces personnes de m'avoir soutenu et cru en moi.

Merci à Sandrine ma tutrice de stage, d'avoir consacré du temps pour répondre à mes questionnements, pour m'apporter des conseils et de l'aide pour le bon déroulement du projet et du stage.

Merci à Laurane, pour le temps passé sur ce projet, pour l'accompagnement, pour les éléments que tu m'as apportés pour réussir au mieux ce projet. Merci pour les conseils d'écritures de rapport et pour tes relectures.

Merci à Manon, Lucile, Marine et Olivier de m'avoir accompagné dans la globalité de mon stage, d'avoir su répondre à mes questions, de m'avoir apporté des billes pour mener à bien le projet, et de m'avoir fait découvrir votre métier.

Merci à l'ensemble de l'équipe de m'avoir fait découvrir votre association, votre façon de travailler ; merci de m'avoir intégré et laissé une place au sein de votre équipe. Merci pour votre bienveillance, votre non-jugement. Merci d'être vous.

Merci à Michel, mon tuteur pédagogique de m'avoir accompagné toute cette année et pendant le stage. Merci pour tes réponses aux mails, pour le temps passer à m'aider et m'éclairer sur mes nombreux questionnements ainsi que pour tes conseils de rédaction de rapport.

Un énorme merci à tous mes camarades de classes qui m'ont aidé lors des rendez-vous Zoom, qui m'ont fait grandir et mûrir pendant cette année de licence. Merci d'avoir pris du temps pour réfléchir et trouver des pistes de solutions à mon projet.

Dans le même sens, merci à toute l'équipe d'enseignants de Supagro pour le temps que vous avez passé à m'aider, à proposer des outils, à faire des ateliers. Tout cela m'a permis de souffler, de décompresser, de m'éclairer et de me faire avancer. Plus particulièrement à toi Orane pour les nombreux Zoom fait ensemble sur mon projet et mon rapport.

Merci à Dorine et Pauline d'avoir été là pour m'aider, me soutenir et me motiver tout le long de mon stage.

Une pensée et un grand merci à mon entourage pour les longues discussions et débats autour de ma problématique.

Enfin, je souhaite remercier Anaïs pour l'aide qu'elle m'a apporté, ses relectures, son soutien, son encouragement, ses remises en confiance et d'avoir cru en moi jusqu'au bout.

Sachez, que sans vous je n'en serais pas là aujourd'hui dans ma vie professionnelle et personnelle.

| TABLE DES ABREVIATIONS

-RéeL-CPIE de Lozère : Réseau d'Éducation à l'Environnement de la Lozère. Pour éviter de faire des phrases trop longues qui coupent la lecture, on trouvera dans ce rapport RéeL au lieu de RéeL-CPIE de Lozère.

-CPIE : Centre Permanent d'Éducation à l'Environnement

-EE : Éducation à l'Environnement

-EEDD : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

-REN : Réseau École et Nature

-SAU : Surface Agricole Utile

-ARS : Agence Régionale de Santé

-ALEPE : Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement

-FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

-APP : Analyse Pratique Professionnelle

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Partie 1 : Le Réel : Un réseau d'éducation à l'environnement implanté sur son territoire	2
1. Qu'est-ce qu'un réseau ?.....	2
2. Mon arrivée dans le réseau et dans la vie associative	8
3. Justification du contexte	9
Partie 2 : Travail autour de la problématique.....	9
1. Origine de cette problématique	9
2. Un peu d'histoire sur ce concept d'appropriation	10
3. Parlons langue française et définition	10
Partie 3 : Le déroulé du projet et ses résultats.....	12
1. Le projet.....	12
2. Les phases du projet.....	15
3. Ma méthodologie de travail	23
4. Les obstacles rencontrés	23
5. Les résultats obtenus.....	24
Partie 4 : Analyses et perspectives de la globalité de mon stage.....	26
1. Ma posture au sein de l'équipe	26
2. L'analyse du stage.....	27
Conclusion	30
BIBLIOGRAPHIE	31

INTRODUCTION

Dans le cadre de ma formation licence professionnelle CEEDDR (*Coordination de Projet en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable et la mise en Réseau*) j'ai eu la chance de faire un stage dans un structure d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. Pressé et stressé de découvrir les différentes modalités du métier de coordinateur, ce stage fût une véritable opportunité, moi qui voulais découvrir ce métier et ce territoire dans un projet d'actualité. Découvrir réellement les enjeux d'un territoire et l'envers du terme "mise en réseau".

"La question de l'identité n'est pas qui suis-je ? mais qui je suis par rapport aux autres, que sont les autres par rapport à moi ? " Jean-François Gossiaux, anthropologue, 1997. Et que sont les autres pour moi ?

Dans le domaine de l'Éducation à l'Environnement, le fonctionnement en réseau se développe à partir des années 80. Des réseaux territoriaux se sont d'abord créés pour ensuite se regrouper avec l'appui du réseau National d'Éducation à l'Environnement École & Nature (REN). Ce réseau est né en 1983. Il s'agit d'un espace de rencontre et d'échanges pour partager ses expériences et compétences, pour repenser son rapport au monde. Un espace de projets, d'appropriations, de créations, d'innovations pédagogiques pour créer des ressources utiles à tous et pour tous.

C'est de là qu'émergent depuis les années 2000 des réseaux à plus petites échelles. Des réseaux ciblant un territoire plus précis pour adapter au mieux ses actions. J'en suis arrivé à détailler ce terme de réseau car j'ai moi-même effectué mon stage au sein d'un réseau et il me paraissait essentiel de définir ce terme. J'ai donc effectué mon stage dans un CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) nommé Réel-CPIE de Lozère.

Ce réseau d'acteurs de l'Éducation à l'Environnement est primordial sur le territoire de la Lozère où la nature est le centre de tout. Le Réel recherche et innove pour agrandir son réseau. Parmi ces innovations, une d'elles a fait l'objet de mon stage : *Accompagnement du programme de lutte et d'information sur la chenille processionnaire du pin en Lozère.*

Cette mission est toute nouvelle pour l'association. Il s'agit d'une première sur le territoire de la Lozère ainsi que sur l'ensemble de l'Occitanie. Ce projet multisectoriel oblige le Réel à travailler avec différents acteurs. Les secteurs de la santé, du tourisme de l'environnement et de la forêt ont donc été amenés à travailler ensemble pour la réalisation de ce projet.

Ce nouveau projet fait écho aux problématiques remontées par les habitants du territoire. Les chenilles processionnaires du pin font beaucoup parler d'elles depuis quelques années sur le territoire de la Lozère et de nombreuses questions se posent en matière de santé-environnement. Ce projet répondant à la demande de la population est porté tout d'abord par différents secteurs comme dit ci-dessus mais aussi par ce réseau. C'est le Réel qui coordonne ce projet et qui le mène au bout. Une équipe travaille pour le mener à bien. Chaque membre de l'équipe met sa pièce à l'édifice pour faire avancer le projet. Mais tout cela m'amène à me poser une question :

Pourquoi et comment favoriser l'appropriation d'un projet multisectoriel d'une structure d'EEDD ?

Exemple d'un projet d'accompagnement du programme de lutte et d'information sur la chenille processionnaire du pin en Lozère.

Pour répondre à cette problématique divisée en 2 questions, ce rapport retrace l'entièreté de mon stage, de l'origine du projet jusqu'à sa réalisation. Pour cela, j'apporte dans une première partie des éléments sur la présentation de ma structure de stage, de son organisation, de son implantation sur son territoire. S'enchaîne ensuite une seconde partie sur l'étude de ma problématique et ma méthodologie de travail (ici sera détaillée la commande et mes missions). Une troisième partie est consacrée au détail des actions menées lors du projet. Pour finir, une dernière partie est consacrée à l'analyse du projet et de mon travail.

PARTIE 1 : LE REEL : UN RÉSEAU D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT IMPLANTÉ SUR SON TERRITOIRE

1. Qu'est-ce qu'un réseau ?

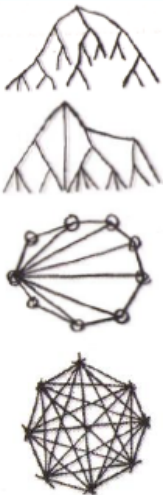
J'écris cette partie sur les réseaux car, il est essentiel de le définir pour débiter ce rapport. De plus, en creusant cette question de l'appropriation, je me suis rendu compte qu'en fonction des réseaux, la question de l'appropriation est différente. En effet, suivant le réseau, l'appropriation d'un projet est plus ou moins facile. C'est ce que nous verrons dans la suite de ce rapport.

Différents réseaux existent : amis, financiers, internet, sociaux etc. Le terme réseau désigne ici (réseau professionnel ou d'acteurs sociaux) l'ensemble des liens qu'ils soient volontaires ou subis reliant un certain nombre de personnes. Ce réseau émerge d'une rencontre de quelques personnes ayant les mêmes centres d'intérêts, les mêmes besoins ainsi qu'une volonté d'agir sur un sujet donné (appartenance à une même famille, à une même profession etc). Il se forme par l'entretien régulier de ses contacts et se développe au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux individus. Il se caractérise ainsi par la quasi-complicité entre ces personnes. Les personnes qu'on appellera "acteurs" constituant un réseau ont différents stades d'implication dans ce réseau : se tenir informé, partager ses connaissances/compétences, élargir ses compétences/connaissances etc. Son but principal est de créer un maximum de lien entre ses membres et de s'agrandir au fur et à mesure des années.

Il suffit de quelques personnes ayant les mêmes centres d'intérêts, les mêmes besoins, une volonté commune d'agir sur une problématique donnée, qui se rencontrent et décident d'entretenir des contacts réguliers pour qu'émerge un réseau pour ainsi développer des projets et permettre l'appropriation de ceux qui en font partie. Celui-ci se développe au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux individus qui se reconnaissent dans les préoccupations des premiers acteurs.

a. Les différents types de réseaux

Dans la multitude de réseaux qui existent, ceux-ci sont classés par "types" [1] :



« -Les réseaux verticaux intégrés : En fait le pouvoir vient du sommet qui est déconcentré en nombreuses unités sur le terrain. C'est le type même de l'organisation pyramidale descendante.

-Les réseaux verticaux fédérés : Le pouvoir est issu des unités de base se construisant en pyramide ascendante.

-Les réseaux horizontaux contractuels : Le pouvoir est lié à la signature d'un contrat où l'un offre un produit ou un service bien déterminé et l'autre sa capacité à le diffuser ou le transmettre.

-Les réseaux horizontaux maillés : Ce sont des réseaux d'échanges plus ou moins organisés et plus ou moins visibles. Ils permettent la mise en commun d'information et peuvent devenir de puissants moyens d'action. » RESEAU ECOLE&NATURE, *Fonctionner en réseau* (2002).

Figure 1 Pierre Boulanger et Guy Perelman dans leur étude *Le réseau et l'infini* (1990) ont mis en évidence quatre types de réseaux

Chacun de ces schémas montre une organisation différente selon le réseau. Alors se pose une question : y-a-t'il un type de réseau plus efficace quant à l'appropriation d'un projet ? Pour moi, tout projet est approprié, que ce soit par une ou plusieurs personnes. En analysant ces schémas, je me suis rendu compte que chacun d'eux permet l'appropriation mais à des degrés différents, à des stades différents et de manières différentes.

Même si chacun d'entre nous à sa vision du territoire, celui-ci à de forts enjeux (voir partie 3 : les enjeux du projet) [3] :



Les paysages : La Lozère comporte 4 régions géographiques différentes par leurs géologies. Avec 92 % de surfaces non urbanisées, le département de la Lozère possède un énorme panel d'espaces et de paysages naturels variés où dominent la forêt, l'eau et les activités agricoles.

- La Margeride, au nord du département : région granitique fortement boisée comprenant d'immenses pâturages séparés de bois, de prêtres, de ruisseaux...
- L'Aubrac, au nord-ouest du département : plateau basaltique couvert de rivières et de lacs.
- Les Cévennes, au sud-est du département : chaîne de montagne granitique et schisteuse très accidentée, de nombreuses rivières y coulent entre les falaises.
- Les Causses, au sud-ouest du département : vastes plateaux arides comprenant de nombreux avens et grottes.



L'eau : Surnommé "le département des sources", la Lozère alimente 3 des 6 bassins hydrographiques présents sur le territoire français. Il s'agit des bassins : Adour Garonne ; Rhône Méditerranée et Loire Bretagne. La présence conséquente d'eau offre au département de nombreux milieux tels que les lacs, les zones humides, les tourbières, les marais... et ainsi une grande biodiversité. La très faible présence d'espaces urbains permet à cette eau d'être de bonne qualité (peu de pression industrielle et peu de pollution agricole à la source).



Le tourisme : La Lozère offre de nombreuses curiosités : des réserves animalières rares en Europe qui passent par la préservation des espèces. De nombreux touristes y viennent chaque année ce qui augmentent considérablement le taux de population.



L'agriculture : Ce département est très rural avec une forte présence de l'agriculture. Dans les pratiques agricoles, la foresterie est très présente. Pas étonnant quand 45% de sa superficie est recouverte de forêt. 80% de cette forêt est privée. Sur la totalité des espèces d'arbres présents sur le département, 70% sont des conifères. Ces chiffres sont importants à prendre en compte dans le cadre de mon projet. Presque la moitié du département est utilisé en agriculture (47% de SAU) soit près de 244 000 hectares pour un nombre total d'exploitations de 2640. (<https://lozere.chambre-agriculture.fr/la-lozere/>)



L'énergie et les déchets : La Lozère est un territoire riche en eau, en vent et en soleil ; des éléments pouvant être utilisés pour produire des énergies renouvelables. Malheureusement, tous ces éléments ne sont pas assez exploités. En effet, depuis longtemps, le département utilise son plus fort atout pour créer de l'énergie grâce à l'hydraulique. C'est depuis quelques années que le département se tourne vers le solaire et l'éolien qui croit de plus en plus.



Le collectif : Malgré sa faible concentration d'habitants, ce territoire rural s'appuie sur un esprit collectif important. De nombreuses actions collectives sont lancées et menées chaque année sur l'ensemble du territoire, où les habitants jouent le jeu pour participer et donner un coup de main. Un exemple fort de ce collectif : la naissance du Réel pour une volonté d'agir sur les problématiques environnementales.

Tous ces enjeux sont retrouvés dans la globalité des projets du Réel, et certains d'entre eux (**en bleu**) sont des enjeux même de mon projet.

c. Mais alors, qu'est-ce que le Réel ?

Il s'agit d'une association type "loi 1901". Elle fut créée en 2000 et est devenu CPIE de Lozère en mai 2019. Son équipe de 5 salariés œuvre pour animer la diversité de professionnels et de compétences présents sur ce territoire. Comme détaillé dans l'introduction, ce réseau structuré, voir en perpétuelle structuration comprend des professionnels ayant un lien direct ou indirect avec l'EE.

La plupart des membres de ce réseau sont des associations ou entreprises du domaine de l'animation nature, de la gestion et/ou de la protection de l'environnement, de l'éducation populaire. Quelques membres font partie de l'Education Nationale, de l'agriculture ainsi que différents partenaires qui nous permettent de réaliser des projets territoriaux. [2]

Avec cette nouvelle labellisation CPIE, les initiatives menées par celui-ci devraient prendre un nouveau tournant. En effet, l'accompagnement des politiques de transition écologique menées par les collectivités territoriales font partie intégrante d'un CPIE. [2]

Cette association offre un espace commun où tous les acteurs du territoire, financeurs, décideurs intéressés par l'EEDD peuvent se retrouver pour échanger et partager leurs expériences et compétences. Tout cela dans l'objectif de mettre en place des projet pédagogiques de découverte de la nature et de l'environnement sur l'ensemble du département. [2]

Agréé Jeunesse et Éducation Populaire, conventionné avec l'Éducation Nationale et reconnu d'Intérêt Général par les services de l'Etat, le Réel a su construire une relation de partenariat avec les instances publiques et les collectivités locales. [2]

Si on reprend les schémas des différents types de réseau vu page 3, le Réel fait partie du 4^{ème} type de réseau : les réseaux horizontaux maillés. Un réseau d'échanges plus ou moins organisé qui permet la mise en commun d'informations. C'est comme ça que je vois le Réel et son organisation et c'est comme ça que celui-ci se présente : « Basé sur un fonctionnement horizontal et participatif, le réseau permet à tout acteur de s'investir sous la forme qu'il souhaite. Le réseau est avant tout une culture du partage, de la mutualisation et de la coopération. » (Extrait du rapport d'activité du Réel, 2019). L'association comporte des salariés qui se considèrent tous au même grade. Même s'il y a 2 co-directeurs qui prennent les décisions importantes, ceux-ci travaillent étroitement avec les autres membres de l'équipe pour réfléchir et décider ensemble. L'équipe de salarié est donc au même niveau. Pour ce qui est des adhérents et du réseau qui fonctionne autour du Réel, celui-ci fonctionne de manière à ce que chacun amène ses connaissances, ses compétences pour enrichir un projet. Il n'y a pas d'apparition de « pouvoir » et c'est comme ça que le Réel est aujourd'hui une grosse structure labellisée CPIE et est devenu un puissant moyen d'actions.

d. Son équipe

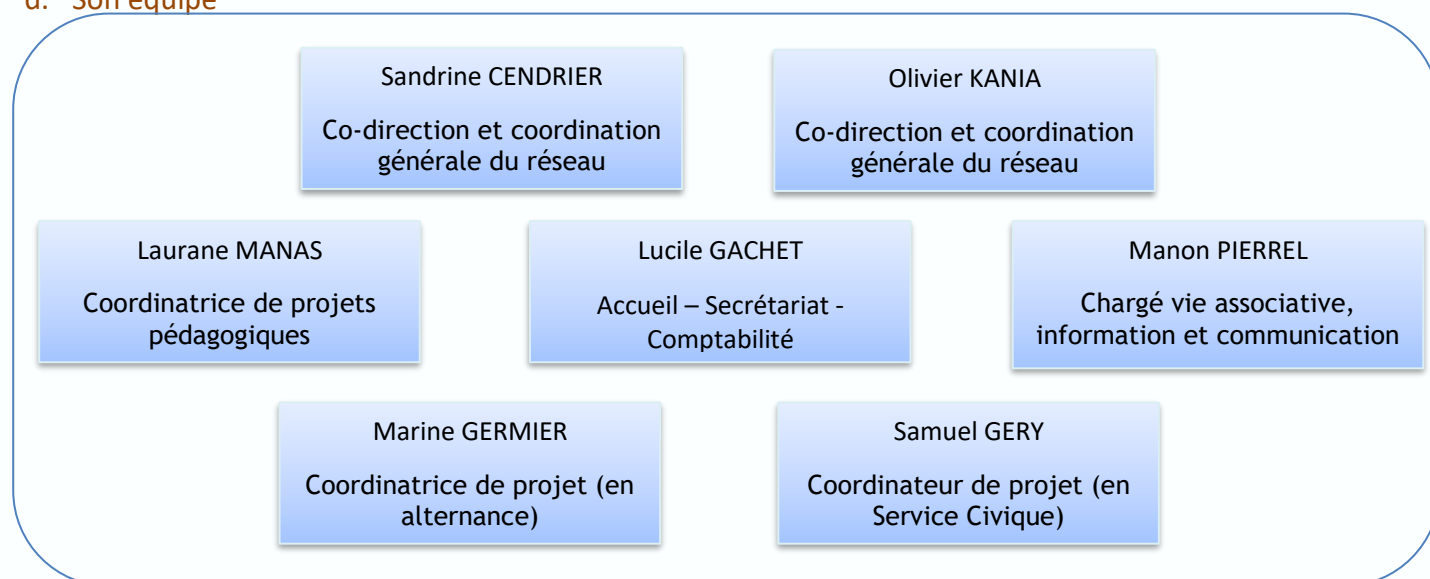


Figure 4 - Organigramme du Réel

L'équipe de base est donc composée de Sandrine, Olivier, Manon, Laurane, Lucile et à cela s'ajoutent Marine qui est était en service civique depuis septembre dernier et qui est maintenant en alternance, et moi-même en stage depuis avril et maintenant en service civique. [2]

e. Les missions de ce réseau

L'équipe travaille sur 3 grands objectifs :

- ✓ Représenter les acteurs du territoire
- ✓ Les accompagner dans leur professionnalisation
- ✓ Coordonner des dispositifs pédagogiques pour développer l'EE sur le territoire

En plus de son équipe de salarié, le Réel regroupe plus de 80 adhérents qui, ensemble gèrent de nombreuses missions. Par exemple :

- ✓ Renforcer la place et la reconnaissance de l'EEDD et de ses acteurs, en Lozère et plus largement en Occitanie.
- ✓ Valoriser les compétences et savoir-faire pédagogiques de ses adhérents
- ✓ Mettre à disposition des ressources en EEDD (ouvrages, matériels, outils pédagogiques, jeux, outils multimédia...)
- ✓ Coordonner des projets de découverte et de sensibilisation à l'environnement
- ✓ Et pleins d'autres

J'ai cité ces missions car elles sont étroitement liées avec mon projet autour des chenilles processionnaires du pin, mais d'autres missions sont développées.

En soutenant le Réel et en participant de près ou de loin à ses différentes missions, les adhérents ont un objectif commun ; celui de participer plus efficacement à l'évolution des pratiques et des comportements de la société. [2]

Aujourd'hui, l'équipe et ses adhérents coordonnent plus d'une trentaine de projet sur l'ensemble du territoire Lozérien. En 2019, c'était 7 entrées thématiques abordées par le Réel : santé-environnement, eaux et milieux aquatiques, biodiversité, déchets, transition écologique, alimentation, Sortir !



Entre 2019 et 2020, c'est 11 nouveaux projets qui voient le jour. Des projets comme de la sensibilisation aux enjeux sanitaires liées au moustique tigre, des animations sur le contrat de rivière Tarn amont, la conception d'une exposition itinérante autour des sites Natura 2000, des actions d'éco-collèges, la SERD etc.

Chaque année, le nombre de projets grandit et le réseau aussi. C'est cela qui lui fait sa force d'agir.

f. Ces missions pour répondre à quels enjeux ?

La multitude des projets, thèmes, missions abordées par le Réel et ses adhérents en matières d'EEDD s'intègre dans les politiques territoriales pour accompagner la Lozère et ses habitants à une transition écologique douce et efficace. Pour cela, de nouvelles approches sont mises en place en Lozère dans le but d'aller vers une exemplarité environnementale pour motiver la population française et envie aux autres départements de faire de même : innovations pédagogiques, co-construction, co-formation, collaboration, bienveillance, accompagnement etc.

Ces enjeux sont en lien étroit avec les valeurs du réseau :

- Mise en valeur et en avant des compétences de ses adhérents
- Mise en commun des compétences et des connaissances des membres de son réseau
- Pas de concurrence entre les membres du réseau, mais bien une entraide et une bienveillance
- Le réseau ne remplace pas les actions de ses membres mais les aide et les accompagne à leur mise en place et leur développement
- Le réseau ne fait pas les tâches à faire, il les redistribue en fonction des envies et compétences de chacun

Pour avoir vécu pleinement dans ce réseau pendant plusieurs mois, celui-ci est une suite logique de la licence professionnelle CEEDDR. Les mots « entraide », « bienveillance », « collectif », « accompagnement », « partage », « non jugement » sont une définition même de son fonctionnement.

De ce fait, les conditions de travail sont agréables, plaisantes et sécurisantes. Malheureusement, même si de plus en plus d'associations et d'entreprises prônent ces valeurs, ce n'est pas le cas de toutes et j'ai eu la chance de rester dans ce cadre-là directement après la licence. Je redoute quand même d'aller travailler dans une structure qui ne prône pas ces valeurs-là. [2]

g. La répartition du temps de travail

Dans le cadre de mon projet et de mes missions, j'ai travaillé à travers différents axes. [4]

- L'axe C pour accompagner le territoire à la problématique santé-environnement autour des chenilles processionnaires du pin.

- L'axe E pour la création d'outils et d'animations pédagogiques.

- L'axe F pour la communication et l'information des adhérents et du grand public de ce projet. La question de l'appropriation est présente dans tous les axes et tous les axes permettent une appropriation par différents angles. Lors du travail sur l'axe F par exemple, on s'approprie le projet pour la communication et donc on passe par l'angle de la communication et l'information pour se l'approprier. « Cf annexe n°1 : Plan d'action Réel 2020 »

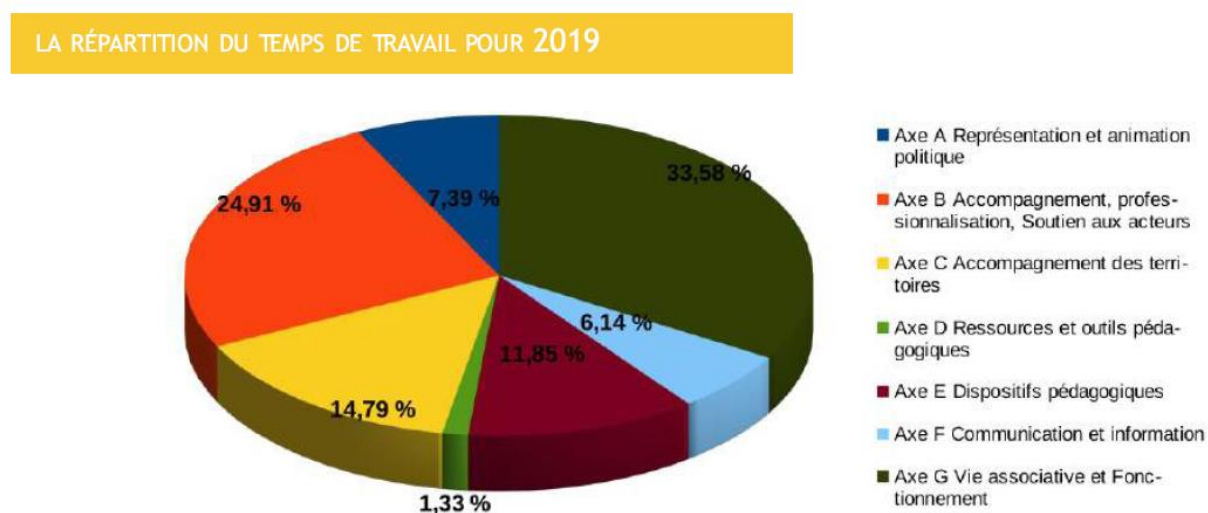


Figure 5 : Répartition du temps de travail pour 2019 – Rapport d'activité 2019

h. Quelques chiffres autour du Réel et de son activité

- 20 ans d'existence
- 80 adhérents : 46 associations, 6 collectivités/organismes publics, 9 entreprises et 19 individuel(le)s
« Cf annexe n°2 : Cartographie des adhérents »
- 5 salariés + 1 apprenti et 1 service civique
- 30 partenaires locaux
- 2000 élèves sensibilisés
- Plus de 800 personnes informées des actions via la newsletter

i. Comment j'en suis arrivé à être en contact et à travailler avec le Réel ?

La première fois où je suis rentré en contact avec le Réel c'était en mars 2019. Je leur avais envoyé un mail pour une recherche d'alternance pour faire la licence. J'ai reçu une réponse négative de la part m'expliquant les raisons : le financement. Je devais postuler en tant que stagiaire qui pourrait se transformer par la suite en service civique. J'ai donc postulé et me voilà stagiaire au Réel.

2. Mon arrivée dans le réseau et dans la vie associative

Comme annoncé au début, mon stage a commencé avec 2 semaines de retard suite à la crise sanitaire. J'ai donc commencé mon stage le 1er avril en télétravail. J'avais 2 jours avant, effectué une réunion Zoom avec Sandrine et Olivier pour parler de mes missions, du projet et du déroulement du télétravail. Au vu des circonstances, je ne pouvais pas me présenter à l'ensemble des adhérents. J'ai donc, suite aux conseils de l'équipe, envoyé un mail où je me présentais à l'ensemble des adhérents du Réel. Cela m'a permis dès mon arrivée dans le réseau, de me faire connaître, de présenter le projet, mon rôle et mes missions « Cf annexe n°3 : Mail de présentation »

Début juin, un article était posté sur le site du Réel pour me présenter plus largement aux personnes qui consultent le site et celles qui reçoivent la newsletter du Réel. Cet article avait aussi pour but de me présenter et de présenter le projet qui était en cours sur le territoire. « Cf annexe n°4 : Article site du Réel »

Pour conclure la partie 1 sur la présentation du Réel, voici une matrice SWOT qui nous permet de voir les forces, faiblesses, opportunités et menaces du Réel.

Tous les éléments présents dans ce tableau sortent de mon vécu dans l'association, des échanges avec l'équipe et mes camarades de classe ainsi que du travail fait en cours d'année sur la gestion d'équipe en lien avec le Réel.

Interne	FORCES -Motivation et cohésion d'équipe -Diversité de compétences de l'équipe et des adhérents -Mutualisation des compétences et connaissances des salariés et des adhérents	FAIBLESSES -Manque de moyens financiers -Manque d'un pôle animation -Manque de temps/précipitation dans les projets
Externe	OPPORTUNITÉS -Public et adhérents diversifiés -Connaissance du public et du territoire -Pluri-compétences mise en commun -Manque d'un pôle animation -Fort réseau	MENACES -Manque d'un pôle animation -Manque de moyens financiers -Manque de temps/précipitation dans les projets

Figure 6 : Matrice SWOT sur la structure de stage

On peut voir dans ce tableau que certains points sont présents dans plusieurs cases comme par exemple « manque de moyens financiers », « manque de temps/précipitation dans les projets », « grande superficie du territoire ». Pour moi, ces éléments peuvent autant être une faiblesse au fonctionnement interne de la structure qu'une menace à son fonctionnement externe et du lien avec ses membres, voir même une opportunité comme par exemple le « manque d'un pôle animation ».

-Un manque de moyens financiers peut être une faiblesse en interne car cela peut vouloir dire « faire des projets pour se payer au lieu de faire des projets car il y a de la demande », et cela demande forcément de mettre en place des projets avec un financement derrière. En externe, cela peut nuire au développement de son réseau en n'ayant pas assez de moyens pour mettre en place et proposer des outils et ressources pédagogiques à ses animateurs.

-Un manque de temps en interne peut créer un stress, des tensions, de la précipitation au sein de l'équipe ce qui peut engendrer des mauvais résultats ; et en externe cela peut mettre la pression à ses membres avec des échéances trop courtes voir même trop tard.

-Le manque d'un pôle animation peut être pour moi une faiblesse, opportunité, menace. C'est une faiblesse pour les salariés de ne pas avoir leur animateur attitré. En effet, les salariés sont donc obligés de faire appel à des animateurs extérieurs pour faire leurs animations. Un animateur salarié au Réel permettrait de soulager les animateurs extérieurs qui ont déjà énormément de travail, vu qu'ils ne sont pas nombreux.

C'est aussi une opportunité pour les animateurs extérieurs car cela leur permet d'assurer un minimum d'animations à l'année. Et c'est un choix de ne pas avoir son propre animateur au Réel car celui-ci pourrait faire concurrence aux autres animateurs et donc moins d'échanges au sein du réseau.

Enfin, cela peut être une menace externe car le RéEL peut se retrouver avec beaucoup trop de projets d'animations avec des animateurs non disponibles.

Regardons maintenant cette matrice au travers de l'appropriation !

Il me paraît intéressant de faire le lien entre la matrice et ma problématique. Lors de mon stage, j'ai observé et participé à ces différents points : Motivation et cohésion d'équipe - Diversité de compétences de l'équipe et des adhérents - Mutualisation des compétences et des connaissances des salariés et des adhérents - Manque d'un pôle animation - Manque de temps/précipitation dans les projets - Public et adhérents diversifiés

- Grande superficie du territoire - Pluri-compétences mises en communs - Fort réseau. Tous ces éléments ont joué et jouent sur l'appropriation d'un projet (pour qui je l'approprie ? par qui ? comment ? pourquoi ?).

Il me paraît essentiel de développer cette partie pour bien comprendre le contexte du déroulé de mon stage. Chaque élément analysé a du lien avec mon projet et ma problématique, surtout sur le territoire de la Lozère qui est unique et spécial.

3. Justification du contexte

Je fais état de différents éléments concernant l'association et le territoire. J'ai conscience que certaines informations ne sont pas en lien direct avec ma problématique qui traite de l'appropriation d'un projet. Mais je juge nécessaire de les évoquer car ce rapport traite de l'appropriation de mon projet sur le territoire de la Lozère. Je vais détailler par la suite ce qui m'a permis de me l'approprier et de faire adopter le projet à l'association. Cette réponse à la problématique correspond au projet « chenille » et l'appropriation d'un projet peut être complètement différente dans une autre structure et sur un autre territoire. C'est pour cela que dans mon introduction, j'ai bien insisté sur le fait d'un "exemple d'un projet sur le territoire de la Lozère". En aucun cas, les éléments de réponses que j'apporte par la suite pourront répondre à cette même problématique sur un autre territoire et un autre projet. Il s'agit d'un exemple de ce qu'est l'appropriation d'un projet et non pas la vérité absolue.



| PARTIE 2 : TRAVAIL AUTOUR DE LA PROBLÉMATIQUE

1. Origine de cette problématique

Comme l'indique le terme problématique, celle-ci fait référence à un "problème" ; qu'il soit propre au projet ou plus global au fonctionnement de la structure, je voulais me concentrer sur l'aspect d'un "problème" vécu pour pouvoir apporter des éléments concrets, y répondre et ainsi apporter des pistes de solutions pour limiter ou dépasser une difficulté. Quand je parle d'un "problème" je le mets entre guillemets car on a tendance à associer ce mot à quelque chose de négatif alors que ce n'est absolument pas le cas : exemple d'un problème de mathématique. Il faut résoudre quelque chose et trouver des solutions pour avancer. Il est important que le lecteur soit conscient du caractère non péjoratif du mot "problème". Ce mot sera désormais utilisé sans guillemets.

J'ai listé tous les problèmes que j'ai rencontrés depuis le début de mon stage, que ce soit sur mon projet, mes missions, ma structure, ma personne... J'ai priorisé celui qui me parlait le plus et auquel j'avais le plus de chose à dire. Suite à cela, j'ai échangé avec mes camarades, mes proches, des membres de l'équipe du RéEL, des membres de Supagro et un jour... l'illumination. Lors d'un échange avec Michel VIDAL, mon tuteur pédagogique, le terme "appropriation" émerge. J'ai tout de suite senti qu'il s'agissait d'un sujet qui m'interpellerait. L'axe de la problématique était donc trouvé. Faire le lien entre ce terme et mon projet : *Pourquoi et comment favoriser l'appropriation d'un projet multisectoriel d'une structure d'EEDD ?* Les termes multisectoriels et EEDD permettent donc de créer du lien avec mon projet territorial.

Cette problématique faisait partie d'une multitude d'autres problématiques et un choix s'est imposé à un moment. « Ce n'est pas moi qui ai choisi la problématique mais la problématique qui m'a choisie ». Cette question de l'appropriation est pour moi un vrai enjeu personnel. Pourquoi je me suis posé cette question est pourquoi je l'ai choisi ? Parce que c'était quelque chose de sincère de vivant en moi et dont j'avais besoin d'avoir les réponses pour une bonne réalisation de mon stage mais aussi pour mon futur professionnel et personnel. Cette question de l'appropriation est pour moi primordiale dans tout projet. Tout professionnel y est confronté et peut se poser cette question. C'est pourquoi grâce à ce rapport j'ai envie d'apporter des éléments de réponses pour moi mais aussi pour les autres. Je veux faire mettre mon grain de sel dans l'avancée de ce concept et la réflexion de toute personne qui lira ce rapport et qui sera intéressé par ce sujet.

Autre qu'un enjeu personnel, cette problématique est aussi un enjeu professionnel et pour moi quelque chose de vital. En effet, pourquoi et dans quel but j'en suis arrivé à me poser cette question lors de la réalisation de ce projet ? Parce que la problématique santé-environnement est toute nouvelle sur le territoire et elle fait parler d'elle que depuis quelques années. De plus, lors de ce genre de projet, où différents acteurs de différents secteurs travaillent ensemble, chacun d'entre eux n'a pas le même langage, n'utilise pas les mêmes termes, n'a pas la même culture. C'est là que mon rôle de coordinateur a été important pour faire approprier mon projet à ces personnes et se mettre tous d'accord sur les termes à employer et les finalités. Enfin, pour mon projet, il s'agissait là de personnes qui avaient l'habitude de travailler ensemble (le Conseil Départemental avec l'ARS, les animateurs entre eux) mais il m'a fallu mettre ces personnes en relations.

Voilà pourquoi cette thématique me tenait à cœur. Plus je recherchais des informations à ce sujet, plus je me suis rendu compte qu'il s'agit là d'un concept à part entière.

2. Un peu d'histoire sur ce concept d'appropriation

« L'usage sociologique de ce concept trouve son origine dans l'anthropologie de Marx (philosophe, historien Allemand du 19^{ème} siècle) en 1844. Il inscrit ce concept dans la "conception du travail comme impulsion motrice primordiale". Pour lui, appropriation=propriété privée. [5]

S'enchaîne ensuite Bourdieu (sociologie français) qui, en 1979, renvoie l'appropriation « à la possibilité ou la capacité à s'approprier un bien (avec la probabilité que certains aient davantage de capacité que d'autres, en fonction de leur capital culturel) ». [6]

« L'objectif de ce type de possession est précisément de rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi. L'appropriation est ainsi à la fois une saisie de l'objet et une dynamique d'action sur le monde matériel et social dans une intention de construction du sujet ». [5]

3. Parlons langue française et définition

Afin d'affiner le sens du mot "appropriation", j'ai échangé avec mes camarades et les personnes qui m'entourent. Suite à cela, le terme "approprier" m'a renvoyé à l'idée de "s'emparer".

« L'appropriation n'est possible qu'en relation à quelque chose qui peut être attribué et qui, en tant que tel, peut à la fois servir de support à l'intervention humaine et être possédé. » [5]

Les premières définitions que l'on trouve sur internet en tapant "emparer" sont :

"Prendre violemment possession de quelque chose ; conquérir" ou "saisir quelque chose, le prendre pour son usage" ou encore "tirer parti de quelque chose, l'utiliser à son profit". [9]

Pour ce qui est des définitions du terme "approprié" c'est ici très complexe. Le mot "approprié" n'aura pas la même signification que "s'approprier".

Approprier à comme définition "adapter quelque chose à un emploi ; à quelque chose d'autre".

S'approprier signifie "faire sa propriété de quelque chose, s'approprier la paternité d'une œuvre ou d'une idée", « adapter quelque chose à soi, à sa façon de faire ».

L'appropriation est donc "l'action d'approprier quelque chose à quelque chose d'autre, d'être approprié à".

Je peux ainsi pousser la logique encore plus loin. On peut penser que l'appropriation d'un projet passe par de la coformation. Aussi faut-il prévoir un temps suffisamment long de discussion, voire la constitution d'un groupe de travail ad hoc, pour faciliter cette appropriation. L'appropriation de ce projet ne passe donc pas par la coformation mais dépasse sa logique, en rejoignant un principe d'hétéroformation (démarche par laquelle des individus acquièrent de la formation grâce à l'apport de formateurs extérieurs). [1]

En utilisant donc ce terme d'appropriation, j'avais peur que certaines personnes fassent le lien que j'ai fait entre ces deux termes ce qui change complètement le sens de ma problématique. C'est pour cela que tout ce travail de définition me paraissait essentiel à mettre au début de ce rapport.

Il s'agit d'une étape nécessaire à chacun des protagonistes afin d'appréhender le sens du projet pour le faire avancer tous ensemble dans la même direction. Le fait de travailler à plusieurs sur un même projet est très bénéfique pour le développement d'idées et sa synergie, mais cela peut aussi ralentir ce projet.

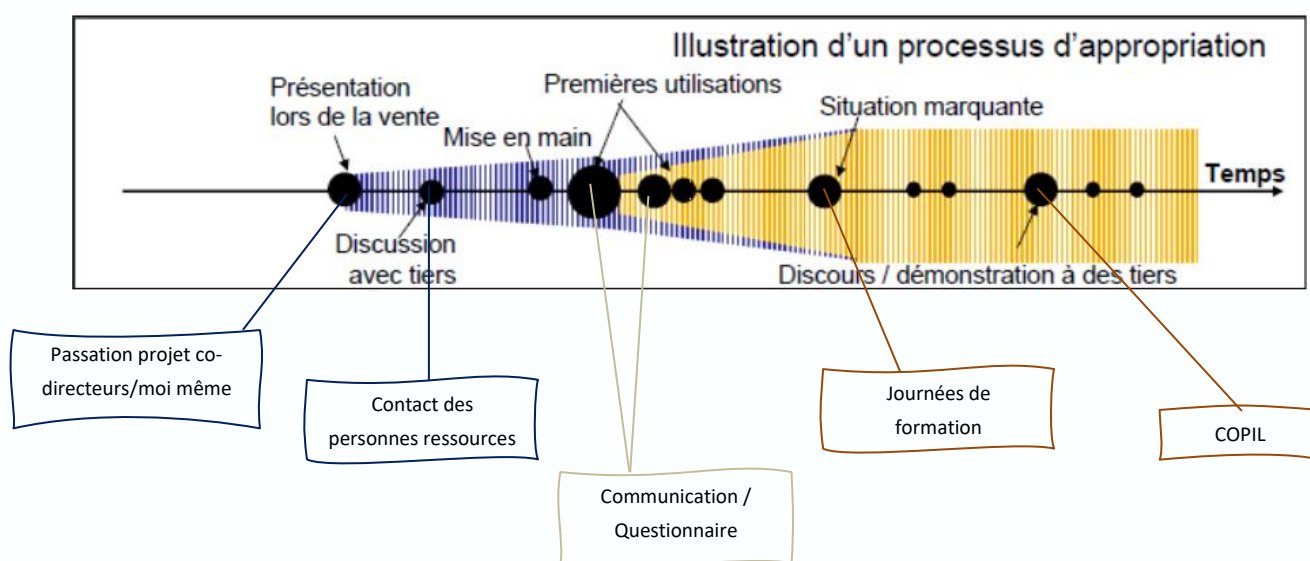


Figure 7 : Les outils intelligents d'aide à la conduite : réussir par le pari de l'appropriation comparé à mon projet

[6] Ce schéma nous montre bien le déroulé et les différentes phases d'appropriation d'un projet à travers le temps.

Pour ce qui est des termes "multisectoriel" et "EEDD" voici quelques définitions :

-Multisectoriel : Ce qui est relatif à plusieurs secteurs. Ces secteurs sont dans le cadre de mon projet, des acteurs de la santé, de l'environnement, du tourisme et de la forêt.

-EEDD : "L'Éducation relative à l'Environnement et au Développement Durable concerne notre relation au milieu de vie, à cette maison de vie partagée. Au niveau personnel, l'EEDD vise à construire une identité environnementale, un sens de l'être et de soi, une appartenance au milieu de vie ainsi qu'une culture de l'engagement. Au niveau des collectivités et des réseaux de solidarité élargis, l'EEDD vise à induire des dynamiques sociales favorisant l'approche collaborative et critique des réalités socio-écologiques". [10]

L'EEDD n'est pas la finalité, c'est le moyen d'atteindre un objectif formalisé. L'EEDD c'est le moyen de mobiliser les citoyens pour accompagner la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de DD et de transition écologique. [10]

“La subtilité de l’animateur de réseau sera évidemment de faire le lien entre ces deux scénarios : amener les membres à bien s’approprier un projet issu de l’extérieur en évitant toujours l’instrumentalisation et, inversement, faire en sorte que les demandes et projets de la base débouchent sur des productions utiles et légitimes, voire rentables financièrement ce qui permettra d’entretenir le terreau commun. L’animateur assure que le groupe adopte une démarche de pédagogie de projet permettant à chacun de s’approprier le projet et de l’aborder à sa manière, en complémentarité avec celles des autres.” [1]

L’appropriation d’un projet passe d’abord par l’élaboration d’une charte ou d’une convention. Pour mon stage, il s’agissait d’une convention. Ce document regroupe l’ensemble des valeurs et principes fondamentaux du projet. Il détaille les personnes qui vont participer et travailler ensemble. “C’est un fort moment d’appropriation de la chose collective de l’ordre de la res publica”. [1]

“Concrètement, cette phase d’appropriation se traduit par des adaptations et un enrichissement de la commande initiale. L’animateur et les autres représentants du réseau peuvent être amenés à négocier avec leurs commanditaires une modification du cahier des charges et de l’enveloppe budgétaire.” [1]

L’appropriation d’un projet multisectoriel passe forcément par le collectif et la concertation de ces partenaires, pour mener à une dynamique de réseau.

Le collectif renvoie à une réunion en vue d’une tâche commune. Cette réunion réunit une partie ou l’ensemble des personnes travaillant et /ou concernées par ce projet.

La concertation quand a elle passe avant le collectif puisqu’elle fait référence au terme associer, intégrer des personnes à un projet. Il est nécessaire de s’écouter et s’entendre pour agir ensemble.

Ce détour par la sémantique me permet de poser le cadre et surtout de m’assurer de la compréhension univoque du lecteur du sens du mot clé de ma problématique : l’appropriation.

[7] [8]



| PARTIE 3 : LE DÉROULÉ DU PROJET ET SES RÉSULTATS

1. Le projet

a. La commande initiale

Comme dit précédemment, j’ai commencé mon stage le 1er avril 2020, 2 semaines plus tard que prévu. J’ai donc commencé mon stage en télétravail pour aller pour la première fois au bureau, 1 mois et demi après le début du stage. Un début de stage particulier que je détaillerai par la suite.

Mon rôle dans ce projet était de le coordonner tout en animant le réseau. On peut voir dans mon introduction l’importance qu’a un animateur de réseau pour l’appropriation d’un projet.

Quand je rendrai ce rapport, ce projet ne sera pas fini, une grande partie aura été faite et j’aurai répondu à mes missions ; certaines entièrement et d’autres en cours de réalisation. Embauché en service civique à la suite de mon stage, je pourrai mener ce projet à son terme.

b. L'origine de ce projet

Depuis maintenant près de 10 ans, le Réel travaille sur les liens santé-environnement et cela se concrétise depuis 2-3 ans puisque l'on travaille avec l'ARS Occitanie et le GRAINE Occitanie sur les thématiques du moustique tigre, de la tique et cette année de la chenille processionnaire du pin.

Du fait de la quantité de conifères présents sur le territoire, chaque année et de plus en plus souvent, des accidents liés aux chenilles processionnaires du pin se produisent. Que ce soit l'Homme, les animaux, la santé, l'environnement, le tourisme, la forêt... beaucoup de secteurs sont concernés sur le territoire de la Lozère. Au printemps 2018, le Département a été informé par les habitants d'une situation inquiétante sur la prolifération des chenilles processionnaires du pin en Lozère. Conscient que cette prolifération nuit à l'attractivité du territoire en ayant un fort impact sur les activités extérieures (escalades, randonnées, activités de pleine nature etc), le département a décidé en octobre 2018 de mettre en place des premières actions de sensibilisation sur l'ensemble du territoire. Suite à des premières interrogations sur les risques sanitaires liés aux chenilles processionnaires, des actions ont vu le jour en 2018. Le Conseil Départemental et l'ARS ont donc mis en place ces actions, comme par exemple des réunions entre les acteurs du territoire ou encore la pose de 500 nichoirs à mésange, suivis par l'ALEPE. Le Réel travaille en étroite collaboration avec l'ARS, afin de mettre en place des projets sur l'ensemble du territoire sur des problématiques de santé-environnement. (Source : Sandrine Lagloire du Département).

Le Réel-CPIE de Lozère a répondu en 2019 à un appel à projet lancé par l'ARS Occitanie dans le cadre du PRSE3 (Plan Régional Santé Environnement). C'est un dialogue entre l'ARS et le Réel qui a permis d'aboutir à une convention « Cf annexe n°5 : Convention ARS ». Il s'intitule « Accompagnement du programme de lutte et d'information sur la chenille processionnaire du pin en Lozère ». Le Réel s'appuie sur les compétences et les connaissances de l'ARS, du Conseil Départemental ainsi que de la FREDON pour mettre en place ce projet. Ce projet dure un an. Il se terminera donc en Octobre 2020.

[11]

c. Les enjeux du projet

- Département, le moins peuplé de France.
- Département rural avec une forte présence de l'agriculture.
- Territoire très touristique : les actions qui y sont faites doivent être pensées et réfléchies en prenant en compte la forte présence de touristes durant la période estivale.
- La diversité des secteurs concernés.
- Le travail sur un même projet avec différents secteurs.

d. Les objectifs du projet

« Cf annexe n°6 : Arbre à objectifs »

Dans la convention signée avec l'ARS, les objectifs ci-dessous sont écrits :

- ✓ Créer une culture commune avec les acteurs de la santé, de l'environnement, du tourisme et de la forêt
- ✓ Partager les enjeux de santé publique liés aux chenilles processionnaires du pin
- ✓ Co-construire et proposer un projet pédagogique et d'information pour essaimage sur le territoire

Ces objectifs répondent entre autres à la demande des habitants notamment sur le manque de connaissance à ce sujet.

e. Les problèmes autour de la thématique

« Cf annexe n° 7 : Arbre à problèmes »

Ce projet découle d'une multitude de problématique autour de la chenille processionnaire du pin en Lozère. Ces différents problèmes ressortent notamment de plaintes, d'accidents et de manque de connaissances de la part des habitants. Suite à cette quantité de demande, le Conseil Départemental en lien avec l'ARS ont mis en place ce projet.

Comme on le voit dans l'arbre à problèmes en annexes, le problème principal au centre de ce projet est bien les risques sanitaires liés aux chenilles. Ce problème est arrivé ici suite à une multitude de causes et créé une multitude de conséquences.

f. Le budget du projet

« Cf annexe n°8 : Budget du projet »

Ce tableau présente le budget prévisionnel du projet. A gauche ce que le Réel va « dépenser » et à droite ce qu'il va « gagner ». On peut voir que comme tout budget, il est équilibré. Il y a autant de charges que de ressources. Bien sûr, ce budget a évolué au fur et à mesure de son avancée et les lignes ont bougé et se sont adaptées aux différentes actions. Ça fait partie du rôle de coordinateur de gérer son budget et de le mettre à jour régulièrement lors de l'avancée du projet.

g. Mes missions

Ma mission principale est "d'accompagner le programme de lutte et d'information sur la chenille processionnaire du pin en Lozère".

Pour atteindre cette mission, plusieurs sous-missions étaient donc à mettre en place :

- ✓ Créer une culture commune avec les adhérents de la santé, de l'environnement, du tourisme et de la forêt
- ✓ Partager les enjeux de santé publics liés aux chenilles processionnaires du pin
- ✓ Co-construire et proposer un projet pédagogique et d'information pour essaimage sur le territoire

Pour répondre à ces missions, plusieurs actions ont été mises en place :

1- Animer le groupe de travail départemental en mobilisant les adhérents - sympathisants - partenaires du Réel sur la thématique. Pour cela, il a fallu mettre autour de la table les personnes qui ont des questions sur les chenilles processionnaires du pin, qui sont face à un public quand ils interviennent et qu'ils doivent être en capacité de répondre et de les accompagner. La finalité sera de mettre en œuvre un plan d'actions pour l'année 2021 pour réduire les risques sanitaires.

2- Former les acteurs de la prévention en Santé-Environnement en organisant 2 jours de formation : une journée pour approfondir les connaissances sur les chenilles (via un intervenant de la FREDON) et une autres de création d'outils et d'animations pédagogiques.

3- Sensibiliser les acteurs du tourisme et le grand public aux risques sanitaires en expérimentant des actions de sensibilisation et d'information : 3 animations "test" à mettre en place dans l'été sur différents publics.

La démarche du coordinateur prend son sens quand celui-ci a une vue d'ensemble sur le projet, quand celui-ci questionne sans arrêt ce qu'il fait, ce qu'il va faire et pourquoi il le fait, quand il se pose des questions de fond.

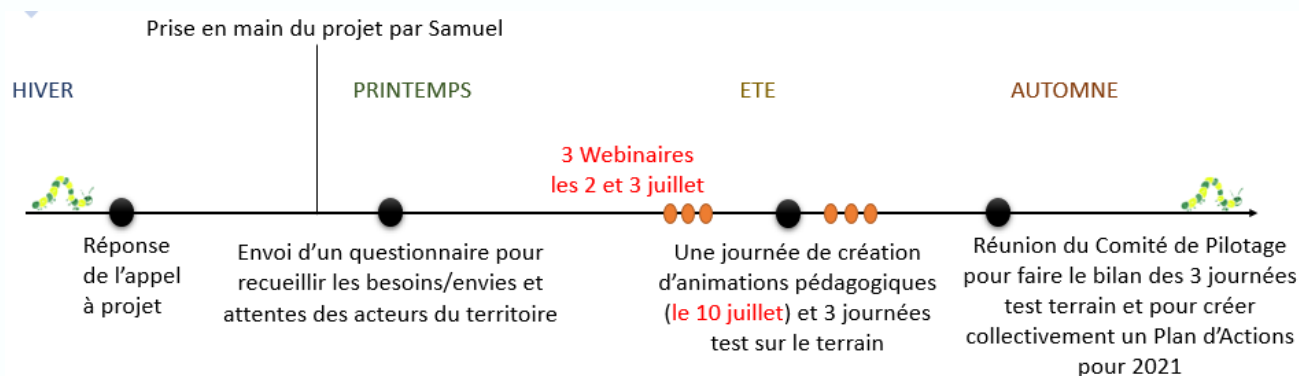


Figure 8 - Frise chronologique du déroulé du projet de Samuel GERY

h. Les publics cibles

Ce projet touchera toute la population Lozérienne via le 1^{er} jour de formation et les animations terrains. Les collectivités locales seront aussi invitées à participer au projet notamment lors de l'écriture du plan d'actions. Les adhérents et plus précisément les animateurs qui travaillent étroitement avec le Réel sont les plus touchés et intégrés au projet. Ils participent aux 2 jours de formation et transmettent par leurs animations leurs connaissances acquises. Un gros travail d'appropriation du projet de leurs part est nécessaire mais cette appropriation passe par moi, mon rôle, mes demandes, mes attentes ainsi que les éléments apportés pour favoriser cette appropriation.

Toutes les actions détaillées dans le point précédent toucheront l'ensemble des acteurs de la forêt, du tourisme et de la prévention en santé environnement. Ses actions auront principalement pour but de former un réseau de référents en Lozère. Ce réseau pourra intervenir auprès de publics cibles mais dans un premier temps auprès du grand public lors d'évènements.

2. Les phases du projet

Mon projet n'étant pas entièrement terminé à l'heure où j'écris ce rapport, certaines actions/phases sont finies et d'autres sont en cours de réalisation. Les 2 premières actions sont finies et la 3^{ème} est en cours de réalisation.

Les différentes phases de mon projet « Cf annexe n°9 : Rétroplanning »

-Phase de diagnostic : Permet de découvrir le projet, la structure ainsi que le territoire du projet. Elle permet dans le même temps de prendre contact avec des personnes ressources, de prendre en main ses missions et de faire un premier diagnostic du projet sur le territoire. Cette phase permet de répondre aux questions suivantes : où suis-je ? Où dois-je aller ? Comment puis-je y aller ? Une étape importante pour l'appropriation d'un projet.

-Phase de réflexion : Arrive après la phase de diagnostic. Elle permet de se servir des éléments recueillis pendant la première phase et de réfléchir à quoi en faire et pourquoi.

-Phase de production : Commence dès le démarrage du projet. En effet, un projet démarre forcément par la production de quelque chose sans forcément passer par la phase de réflexion. Elle permet également de mettre en œuvre les éléments vus dans la phase précédente.

-Phase de retours/valorisation/test : A pour but de mettre en avant le projet et ses actions mises en place lors de la phase de production. Ainsi que d'avoir un retour à chaud des actions faites.

-L'appropriation : Elle est présente du début à la fin du projet et évolue au cours de celui-ci.

C'est dans les phases de réflexion et de production où on voit une dynamique de projet se mettre en place. Cette dynamique de projet est l'ensemble des acteurs du projet qui travaillent ensemble main dans la main pour le mener à bien.

Comme on peut le voir sur le rétroplanning présent en annexe, ces phases se chevauchent et sont pas les unes à la suite des autres. Dans le détail des activités/actions ci-dessous, celles-ci se suivent sur le papier mais pas lors du déroulé exact du projet. En effet, je commence à décrire ce que je mets en place pour tel actions mais je parle de l'action concrètement quelques paragraphes plus loin. J'ai choisi ce format de présentation car cela m'a permis de classer ces actions en fonction de leurs utilités et de leurs buts. Cela m'a aussi permis une meilleure visibilité sur le fait de l'appropriation lors de chaque phase.

a. La phase de diagnostic

-Où suis-je ? J'ai formalisé un contexte du projet qui soit clair et partagé.

-Où dois-je aller ? J'ai défini des objectifs eux-aussi clairs et partagés.

-Comment puis-je y aller ? J'ai découpé le projet et décomposé chacune des tâches nécessaires à sa réalisation.

La phase de diagnostic a commencé avant la date officielle de stage, le 30 mars 2020, lors d'une réunion avec les co-directeurs du Réel. Le but de cette réunion étant de parler de mes missions et donc du projet chenille processionnaires du pin. La question de l'appropriation commence là. Olivier et Sandrine m'ont parlé du projet, de sa création, de la réponse à l'appel à projet, des actions déjà faites 0 ce sujet. Ils m'ont énuméré tout ce qu'ils savaient sur le projet. Ce qui fait énormément d'informations en peu de temps. J'ai donc suite à cela pris plusieurs jours pour poser le projet et tous ses éléments ainsi que de comprendre sa logique. Mail il est difficile de s'approprier un projet à distance, dans son coin. En effet, en télétravail, plus je m'appropriais le projet plus j'avais des questions précises et pointues. Et la seule façon de répondre à ce questionnement était d'envoyer un mail à Sandrine ou de lui téléphoner. Mais cela freine toute l'énergie et le rythme mis dans le projet lorsqu'on attend des réponses.

C'est Olivier qui a répondu à l'appel à projet d'offre chenille, comme dans tous les projets du Réel puisque c'est lui qui rédige les dossiers. Il a donc l'habitude de transmettre et de faire approprier des projets aux membres de l'équipe. Pour moi qui étais nouveau et en plus à distance, cela était plus difficile pour lui comme pour moi. En en discutant avec lui lors de nos retours au bureau, il m'a dit que ce n'était pas évident de déléguer un projet à une personne qui ne l'a pas suivi depuis le début. C'est pour cela que pour certains projets, la réponse à l'appel à projet est faite en commun avec toute l'équipe (en tout cas les grandes lignes) car cela permet par la suite de s'approprier le projet plus facilement. Pour m'a part, ça n'a pas été le cas lors de l'écriture du projet, ce qui est tout à fait normal puisque mon stage n'avait pas encore commencé.

Si je compare mon rétro planning avec mon journal de bord « Cf annexe n°10 : Journal de bord », je me rends compte que la phase de diagnostic s'arrête lors de mon retour au bureau. Cela confirme tout ce que je viens de dire, que le présentiel m'as permis une meilleure appropriation du projet.

Dans cette phase du projet, j'ai ensuite contacté les personnes ressources, envoyer un mail de présentation aux adhérents, fait des points réguliers avec Sandrine et Olivier, écrit une feuille de route, créé et envoyé un questionnaire + une affiche de communication aux adhérents et acteurs du territoire :

-Personnes ressources : Contacter les personnes ressources m'a permis d'en savoir plus sur le projet, sa naissance ainsi que de connaître les différentes actions qui avaient été mises en place les années précédentes au sujet des chenilles processionnaires du pin en Lozère. Il s'agissait ici des personnes ressources dans le secteur de la santé et de l'environnement. Ces 2 personnes travaillent déjà ensemble sur la thématique des chenilles processionnaires du pin en Lozère depuis plusieurs années. Elles m'ont été très utile pour m'approprier la naissance du projet et sa finalité.

-Envoi d'un mail aux adhérents : Dans les 2 premières semaines de mon stage, j'ai envoyé un mail sur la liste adhérent du Réel pour me présenter et présenter le projet. Ceci était une de mes premières actions pour amorcer l'appropriation du projet par et pour les adhérents et notamment les animateurs. Dans ce mail était dit entre autres que toute personne intéressée par ce projet peut prendre contact avec moi pour l'intégrer ainsi que pour participer aux actions.

-Points réguliers : Faire des points réguliers nous a permis à l'équipe et moi-même de voir l'avancée du projet et la direction que je prenais. Au fur et à mesure de ces points réguliers j'en apprenais davantage sur le projet et sur des éléments à prendre en compte. Cependant, ces petits éléments arrivés parfois trop tard dans le projet m'aurais bien aidé et servi en amont. Mais comme dit précédemment, le début de mon stage en télétravail ne m'a pas aidé sur ce point et ne m'a pas facilité la tâche d'appropriation.

-Feuille de route : L'écriture de la feuille de route avait pour but de mettre au propre sur papier le projet, la manière dont je me l'étais approprié et la façon dont je l'avais compris pour échanger avec le reste de l'équipe pour que tout le monde aille dans la même direction. Malheureusement, je ne suis pas allé jusqu'au bout avec cette feuille de route, c'est-à-dire que je l'ai vite délaissé et cela a manqué au reste de l'équipe qui ne savaient pas dans quelles directions j'allais et où en étais le projet.

-Le questionnaire « *Cf annexe n°11 : Questionnaire* » : Comme écrit au-dessus, une de mes missions est de mettre en place 2 jours de formation. Pour en arriver ici, je suis parti d'un questionnaire pour récolter les attentes/envies/besoins des habitants. Ce questionnaire a été envoyé à 23 structures ainsi qu'à l'ensemble des adhérents du Réel.

Cette première phase m'a donc permis de prendre en main le projet, de me l'approprier et de faire état des lieux de ce qui avait déjà été fait sur le territoire sur cette thématique. Comme il est écrit dans la partie "Mes missions", parmi celle-ci était écrit "mise en place d'un groupe départemental" mais cela était compliqué à mettre en place à distance. J'ai donc opté pour un questionnaire ce qui me permettait de cibler les personnes ressources. J'ai su m'adapter au contexte pour répondre aux attentes. C'est grâce à ce questionnaire que j'ai ressenti cette dynamique de projet se mettre en place lorsque j'ai vu que de nombreuses personnes s'intéressent au sujet. Cela m'a permis de prendre confiance et donne une force pour continuer. Toutes les actions de cette phase ont aidé au lancement du projet de ma part mais aussi en lien étroit avec les membres de l'équipe. C'est ici que la feuille de route est intéressante car elle permet d'être tous au même niveau et aller tous dans la même direction. Cependant j'ai abandonné trop tôt cette feuille de route ce qui a engendré des incompréhensions et des questionnements de l'équipe.

Moi qui aime bien d'habitude travailler seul sur un projet et le mener à ma façon, j'ai découvert ici une nouvelle façon de mener à bien un projet. Et cette nouvelle façon me correspond bien. En effet, je me suis rendu compte que j'aimais bien travailler à plusieurs sur un projet. Dans le cadre de mon projet, Laurane, Manon et Sandrine ont travaillé avec moi pour m'accompagner dans la mise en place de ce projet. Il a donc aussi fallu qu'elles s'approprient le projet et c'était à moi de leur apporter tous les éléments pour une bonne appropriation.

b. La phase de réflexion

-Analyse du questionnaire : Suite à l'envoi du questionnaire lors de la phase de diagnostic, une vingtaine de personnes y ont répondu. Ce questionnaire m'a permis de cibler les personnes intéressées par le sujet et de connaître leurs attentes/envies/besoins. J'ai fait un travail de synthétisation des réponses pour permettre la création de la 1^{ère} journée de formation.

-Création du groupe départemental en vue de construire le plan d'actions : Ce groupe départemental regroupe les personnes ressources du projet. Il s'agit ici de l'ARS et le CD qui sont à l'origine du projet ; Philippe (FREDON), les animateurs qui testent les animations, le Réel et les collectivités locales. Ce groupe départemental aura comme mission de mettre en place collectivement un plan d'actions pour l'année 2021. Le rôle du Réel est de mettre en relations ces personnes et d'animer ce groupe de travail.

-Conception des webinaires « *Cf annexe n°12 : Déroulé des webinaires* » : Le travail de synthétisation du questionnaire nous a permis à Philippe, Laurane et moi-même de mettre en place un déroulé qui répond à toutes les attentes/envies/besoins. Dans ce cas, nous étions certains que les participants allaient repartir avec des connaissances et des réponses aux questions qu'ils se posaient. J'ai dans un premier temps écrit une trame qui me paraissait logique et intéressante, que j'ai envoyé à Philippe.

Cette trame a évolué en fonction de ses compétences et ses connaissances ainsi que de ses envies. Je lui ai laissé la liberté de modifier le déroulé à sa façon car il a l'habitude de faire de conférences/formations à ce sujet. Via des échanges de mails et téléphoniques, nous avons convenus d'un déroulé qui correspondait aux attentes des participants, et à ce que le Réel et la FREDON voulait développer. Il y avait donc dans le déroulé, des parties théoriques, ludiques, et d'échanges. Un formulaire d'inscription a été envoyé par la suite pour que les personnes intéressées s'y inscrivent. « Cf annexe n°13 : Formulaire d'inscription webinaires »

-Conception de la journée de création d'outils pédagogiques « Cf annexe n°14 : Déroulé proposé à Laurane pour la journée création d'outils pédagogiques » : Après la 1ère journée d'information, une seconde a eu lieu pour créer des outils et animations pédagogiques. Cette 2ème journée était destinée seulement aux animateurs. Il a fallu préparer cette journée en amont et faire un déroulé. Comme pour le point précédent, j'ai écrit un 1er déroulé que j'ai présenté cette fois ci à Laurane car c'est elle qui allait animer cette journée avec mon aide. Laurane a adapté ce déroulé à sa manière en gardant les éléments que j'avais mis mais en les précisant et les modulants. Ce déroulé nous a ainsi permis de connaître les grandes lignes que nous allions aborder, ce qui nous a permis, avant le jour J, de préparer tout le matériel nécessaire (achat de matériaux), réserver une salle et trouver des ouvrages (livres, photos) autour de la chenille et ses prédateurs.

-Conception des COPIL : Cette phase est en cours de réalisation. A l'heure où j'écris ces mots, un framadate a été envoyé à une large liste de contacts (collectivités territoriales, adhérents, animateurs...) pour convenir d'une date pour ce 1er COPIL. Il se déroulera entre le 24 août et le 11 septembre avec un penchant pour le 03 septembre où il y a le plus de personnes disponibles. Je n'ai actuellement pas commencé à préparer le déroulé de cette demi-journée qui se déroulera en présentiel, mais je connais à la suite d'échanges avec l'équipe les grandes phases de cette demi-journée. Il y aura un temps d'accueil qui s'enchaîne ensuite avec un brise-glace. Je vais mettre en place un moment de présentation du projet à toutes les personnes présentes avec un petit jeu ou quelque chose de ludique pour que les personnes s'approprient le mieux et le plus rapidement possible. En effet, je pense que cela est primordiale pour réfléchir à un plan d'actions. Il est difficile et pas judicieux de penser à un plan d'actions sans connaître le projet et les problématiques présentent. Le travail d'appropriation est donc encore une fois nécessaire pour le bon déroulement du projet. J'ai préalablement listé un certain nombre d'actions pouvant être dans ce plan d'actions au cas où les participants aient des blocages. « Cf annexe n°15 : Plan d'actions »

Cette 2ème phase m'a permis de découvrir de nouveaux domaines et de vraiment développer les compétences du coordinateur. En effet, je n'avais encore jamais mis en place un groupe départemental dans le but d'un COPIL. C'était donc une première pour moi. Malheureusement je n'ai pas encore de retour à faire car le COPIL n'a pas encore eu lieu. J'en retire juste comme expérience qu'il est compliqué de mener un groupe départemental à distance et d'arriver à mobiliser du monde pour une même date. Si cela était à refaire je m'y prendrais plus tôt sur l'envoi du framadate.

Pour ce qui est de la conception des 2 journées de formation, j'avais déjà mis en place ce genre de chose dans le cadre de la licence, j'ai donc pu mettre en avant ce que j'ai appris. Cependant, les formations mises en place dans le cadre de la licence étaient des formations où j'étais le formateur. Il est différent ici car j'ai fait des déroulés pour d'autres intervenants. Il est assez difficile de mettre en place quelque chose quand ce n'est pas moi qui vais le faire réellement. Je ne savais pas si les intervenants (Philippe et Laurane) fonctionnaient comme moi et si cela leurs correspondaient. C'est là où j'ai compris l'importance des échanges que ce soit par mail, par téléphone ou face à face. Ils permettent une mise en commun et un accord primordial pour la suite et le bon déroulement du projet. Il faut que l'intervenant s'approprie le projet et le module à sa façon. Le projet évolue donc sans arrêt et la "mise à jour" de cette appropriation doit être aussi sans arrêt faite pour toutes les personnes qui y participent. C'est à dire qu'au moindre changement d'idées ou de direction il faut que tout le monde soit au courant pour pouvoir s'adapter et continuer dans la même direction.

Lors des moments de conception, j'ai de nouveau senti une dynamique de groupe. Voir plusieurs personnes travailler ensemble sur l'élaboration d'un projet est très gratifiant et donne confiance en soi.

c. La phase de production

-Réunion d'équipe : En temps normal, l'équipe du Réel essaie de faire une réunion par semaine mais cela est difficile à tenir vu l'emploi du temps de chacun. Il était donc fréquent avant le confinement qu'il n'y ait pas de réunion pendant plusieurs semaines. Commenant mon stage lors de la période de confinement, il était essentiel pour l'équipe et l'avancé des projets de mettre en place des points régulièrement. C'est pourquoi tous les mardi matin étaient consacrés aux réunions d'équipe. Des points étaient faits sur ce qui avait été fait la semaine précédente et ce qui va être fait la semaine qui arrive. Cette habitude est restée après le confinement et continu aujourd'hui à avoir lieu.

-Réunion Supagro : Parallèlement aux réunions d'équipe, pour maintenir la cohésion du groupe "classe", des zooms étaient proposés par l'équipe d'enseignants de Supagro. Ceux-ci avaient pour but d'échanger sur les stages de chacun, l'adaptation au contexte et ainsi répondre à des problématiques/aides/besoins. Lors de ces zooms, différents ateliers étaient proposés : travail sur la problématique, APP, accélérateurs de projets, méditation, bibliographie, rapport etc. On pouvait donc choisir en fonction de son avancé dans le stage et son projet, de ses envies et de ses besoins. J'ai eu l'opportunité de mettre en place un atelier autour de "Comment s'intégrer à une équipe et se sentir intégré via le télétravail ?". J'ai proposé cet atelier car c'est un problème que j'ai rencontré lors du début de mon stage en travaillant à distance où je voulais avoir des éléments de réponses.

-Autres réunions/rendez-vous : J'ai eu en lien avec mon projet et mon stage, différentes réunions, toujours à distance, avec différentes personnes. Que ce soit avec des enseignants de Supagro, avec des camarades de classes, avec les personnes ressources du projet pour échanger et éclaircir quelques éléments ; toutes ces réunions m'ont aidées et permis d'avancées sur différents points.

-AG : J'ai eu la chance de participer fin avril à l'assemblée générale du Réel. Le but de cette AG était de rassembler au maximum les adhérents et les nouvelles personnes arrivées dans le réseau, pour rencontrer le réseau, l'association et son conseil d'administration. Cette AG avait aussi comme objectif de prendre des nouvelles de tout le monde suite au confinement. Lors du déroulé, le rapport d'activités 2019 et le rapport financier ont été présentés. Il y a ensuite eu le vote et l'élection d'un nouveau CA.

-Séminaire d'équipe : J'ai eu la chance lors de mon stage de participer à un séminaire d'équipe. En effet, chaque année l'équipe du Réel essaie de mettre en place un ou plusieurs séminaires d'équipe. Ces séminaires ont pour but de faire un point sur le fonctionnement de l'association, ses projets en cours, ses nouveaux projets, les envies et les besoins de chacun, faire un bilan de ce qu'il s'est passé dernièrement et ce qu'il va se passer dans le futur. Il permet aussi de prendre du temps pour revoir l'organisation de l'équipe et de ses bureaux. Un moment ménage/rangement est ainsi fait pour travailler dans de bonnes conditions. Ce séminaire où j'ai assisté s'est déroulé sur 2 jours avec différentes phases. Ce fut l'occasion pour moi de parler de mon stage avec l'équipe, de comment je le vivais et d'avoir un retour de l'équipe sur mon travail. J'ai aussi initié avec l'aide de 2 collègues deux temps :

- un premier temps sur l'organisation du Centre De Ressources du Réel (lié à mes missions de service civique). J'ai donc travaillé avec Lucile sur la réorganisation de ce centre et avons soumis nos idées au reste de l'équipe.

- un second temps avec Marine qui a fait un service civique au Réel et qui est maintenant en alternance. Ce second temps était consacré à des retours extérieurs sur la vie et le fonctionnement de l'association et de son réseau. Nous avons donc soulevé les points forts/points faibles, les éléments positifs/négatifs et les choses à améliorer. Nous avons soumis nos idées au reste de l'équipe et avons réfléchi ensemble à des moyens d'améliorations. Un exemple concret : nous avons soulevé lors de nos échanges avec Marine le fait de maintenir les réunions hebdomadaires qui pour nous étaient très utile. Nous avons donc soumis ce besoin au reste de l'équipe et celui-ci a été validé. C'est pourquoi nous avons bloqué tous les mardis matin pour ne rien prévoir et pour être sûr de pouvoir réaliser ces réunions. A voir combien de temps cela dure.

-Les 2 jours de formation :

Les formations que propose le Réel sont en priorité à destination de nos adhérents et elles permettent :

- de disposer d'un ensemble de ressources pour consolider, enrichir et faire évoluer leurs pratiques,
- de découvrir de nouveaux publics et de les préparer à intervenir auprès d'eux,
- d'approfondir les enjeux de l'EEDD en Lozère selon des entrées thématiques spécifiques,

Une 1^{ère} journée a donc été mise en place à distance (sous forme de 3 webinaires). Cette 1^{ère} journée, ouverte à tous, avait pour but de faire acquérir des connaissances au sujet de la problématique des chenilles processionnaires du pin en Lozère. Cette journée a répondu aux objectifs spécifiques donnés. Mon rôle lors de cette journée était de faire les introductions et conclusions de chaque webinaire, faire le lien entre le webinaire et le projet ainsi que distribuer la parole et prendre des notes. Cette journée de formation était disposée en 3 temps. Un premier temps de 2h30, un 2^{ème} de 2h et un dernier de 2h. Chaque temps avait son sujet associé.



Suite à cette 1^{ère} journée, une 2^{nde} a eu lieu. Celle-ci avait pour but de créer des outils et animations pédagogiques qui seront testés cet été sur le terrain. Cette journée s'est déroulée en présentiel dans les locaux de supagro. Nous étions 8 : 5 animateur.rice.s, Bruno Boyer de l'ARS, Laurane et moi-même. En fin de journée, les premiers outils et premières animations étaient créés.

« Cf annexe n° 16 : Document préparé en amont : *Le maraudage* »



Figure 9 - Photos prise lors de la journée de conception d'outils pédagogiques

Grâce aux réunions d'équipe, à l'AG et au séminaire d'équipe, je me suis petit à petit intégré et j'ai compris le fonctionnement du réseau. Cette phase m'a permis ainsi de me questionner sur mon projet, mon rôle mais aussi sur le fonctionnement du réseau et de la structure. C'est lors de cette phase et lors des réunions supagro et entretiens où j'ai pu avancer dans ma phase de réflexion autour de mon rôle, de mon intégration et de la problématique. Ces réunions ont été pour moi essentielles à la prise de recul que j'ai pu prendre jusqu'à aujourd'hui. On ne le dira jamais assez, mais les échanges et les discussions informelles font avancer les projets et les réflexions bien plus qu'on le croit.

Le séminaire d'équipe et sa préparation fût pour moi très intéressant et enrichissant car c'était une des premières fois depuis le début de mon stage où j'ai pu consacrer réellement, du temps à la prise de recul et à l'analyse de ma posture et celle de l'équipe.

Enfin, les journées de formation ont pour moi été quelque chose de fort. En effet, grâce à la licence j'ai eu la chance de mettre en place des programmes, des déroulés de même genre de formation mais sans aller au bout des choses et à leurs réalisations complètes.

C'est sûrement dans cette phase que la dynamique de projet et de groupe était la plus flagrante. Lors des formations qui ont attiré du monde ainsi que l'AG, c'est ici où j'ai vu l'importance et la force d'un groupe et de son réseau. Comment se groupe peut ensemble aller très loin dans la réflexion mais aussi dans la production. Le groupe est force de propositions.

d. La phase de retours/valorisation/test

Lors de mon entretien avec le Réel pour savoir s'ils étaient intéressés pour me prendre en stage, j'ai demandé à Olivier que je voulais développer ou en tout cas avoir une partie de communication/graphisme dans mon stage. C'est dans cette phase où j'ai pu répondre à cette demande.

-Affiche de communication sur le projet « *Cf annexe n°17 : Affiche de communication projet* » : Cette affiche avait pour but de présenter le projet (sa naissance, ses objectifs, ses missions...) aux personnes extérieures au projet. Elle a été largement communiquée par mail et sur le site du Réel.

-Affiche de communication sur les webinaires « *Cf annexe n°18 : Affiche de communication webinaires* » : Cette affiche avait pour but de présenter le déroulé des webinaires. Elle a dû être validée par l'ARS car l'agence était citée et il s'agit du financeur du projet. Comme l'affiche précédente, celle-ci fût communiquée largement par mail ainsi que sur le site internet et la page Facebook du Réel.

-Radio Bartas : En lien avec l'affiche de communication des webinaires, j'ai participé à une matinale de Radio Bartas pour présenter le projet qui est mené sur le territoire et élargir la communication sur les webinaires. Je suis donc rentré en contact avec Ben de la Radio. Je lui ai envoyé en amont les documents présentant le projet pour qu'il prépare les questions à me poser. Je me suis entendu avec lui sur le fait que je n'étais pas encore très à l'aise avec le direct et donc je voulais passer par un enregistrement. J'ai donc présenté le projet à la radio où je remercie Ben pour sa mise en confiance et son aide. [12]

-Site internet : Comme dit précédemment, de nombreux éléments ont été mis sur le site internet du Réel. C'est Manon et moi-même qui gérons les éléments/informations et articles du site. A chaque nouvelle avancée du projet, l'article était mis à jour pour tenir informer les adhérents et autres personnes qui regardent le site de l'avancée du projet.

-Retours des informations/questions et échanges lors des webinaires « *Cf annexe n°19 : Synthèse webinaires* » : Suite aux webinaires, j'ai créé un document synthétique où apparait les informations les plus importantes au sujet des chenilles processionnaires du pin. Ce document a été envoyé à toutes les personnes qui ont participé aux webinaires.

Cette dernière phase m'a permis de me rendre compte que le métier de coordinateur était diversifié. En effet, je pensais que ce métier se résumait à la mise en place de projet en répondant à des appels d'offres, en écrivant des dossiers...c'est peut-être le cas dans certaines structures mais ce que j'ai adoré ici été le fait de toucher à tout : administratif, budget, communication, formation. J'ai donc à aucun moment trouvé le temps long ou ennuyeux ou encore trouvé sa répétitif car mes activités étaient très variées. Ce n'est peut-être pas le cas de partout mais cela m'a permis de me rendre compte de ce que j'aimais dans ce métier.

e. La phase d'appropriation

Pourquoi favoriser l'appropriation d'un projet multisectoriel d'une structure d'EEDD ?

- Toucher un maximum de personnes pour les sensibiliser
- Faire émerger des idées en commun
- Pour intégrer les habitants du territoire aux actions menées sur celui-ci
- Pour que les habitants se sentent intégrés et utiles au développement des initiatives locales
- Pour vulgariser le terme d'EEDD sur le territoire
- Pour communiquer sur les actions faites dans tous les secteurs
- Pour que les habitants se rendent compte de l'impact et de la présence sur le territoire de tous ces secteurs

Comment favoriser l'appropriation d'un projet multisectoriel d'une structure d'EEDD ?

- En déléguant au sein de l'équipe, tout le projet et les éléments nécessaires pour son lancement (convention, dossier, contacts, historique...)
- En informant les adhérents et acteurs du projet du changement de coordinateur et de l'évolution de celui-ci
- En définissant les rôles de chacun, que ce soit au sein de l'équipe ou dans l'entièreté du projet
- En réunissant les adhérents et acteurs du projet autour de la table
- En informant les adhérents et acteurs du projet de ce qui va être mis en place (article de com, article à la une, mail)
- En restant en le plus possible en contact avec les adhérents et acteurs du projet en envoyant régulièrement des nouvelles de l'avancée du projet
- En sollicitant les adhérents et acteurs du projet pour le bon déroulement du projet (état des lieux, questionnaire en ligne, copil)
- En invitant toutes les personnes du territoire à participer au projet (organiser des formations, copil, communiqué de presse)
- En utilisant la force du collectif
- En intégrant les personnes intéressées au fur et à mesure dans le projet

i. Les limites de l'appropriation

Depuis le début, je parle de l'appropriation et en quoi celle-ci peut être un atout et une force au projet. Mais je me suis rendu compte lors de mon stage, que certaines manières de faire sont des freins à l'appropriation comme par exemple le télétravail. Celui-ci peut considérablement empêcher une bonne appropriation et ainsi une bonne transmission d'appropriation. Le fait de travailler à distance en échangeant seulement des mails et des coups de téléphones (ce que j'ai vécu lors de mon arrivée en stage) limite l'appropriation.

Dans un autre sens, l'appropriation en elle-même peut avoir ses limites. En effet, le travail de groupe, le travail en équipe permet d'aller plus loin dans la réflexion. Cependant, ce groupe peut causer aussi des freins et peut ralentir l'avancée du projet. J'ai un exemple concret que j'ai vécu : lors de mes premiers jours au bureau (donc 1 mois et demi après le début de mon stage) je devais envoyer un mail de communication au sujet des webinaires qui allaient se dérouler. Ce mail est envoyé à tous les adhérents du Réel, aux différents acteurs de mon projet ainsi qu'à d'autres listes de diffusion. C'était donc un mail important. J'ai écrit ce mail et l'ai fait relire à Laurane. Nous avons corrigé quelques fautes et tournures de phrases. Avant de l'envoyer, Manon et Sandrine le reregarde, je suis content car cela signifie pour moi qu'elles étaient intéressées par mon mail et voulait m'aider. Finalement, après de nombreuses relectures et changement de phrases le mail est officiellement envoyé. Mais ce mail ne correspondait plus à ma façon de travailler et d'écrire. En plus de ça, au lieu de mettre une heure à écrire ce mail, nous en avons passé le double voire le triple...

C'est là où les façons de faire de chacun causes le ralentissement d'un projet car tout le monde veut faire de sa manière et ajouter sa patte.



Figure 10 - Photos prise lors de la journée de conception d'outils pédagogiques

3. Ma méthodologie de travail

Lors de l'entièreté de mon stage, j'ai mis en place différents outils pour faciliter ma méthodologie de travail.

-Le journal de bord : Il s'agit d'un tableur Excel où je rentre mes heures de travail par jour et toutes les tâches faites la journée. Cela me permettait de savoir ce que j'avais déjà fait ou non ainsi que d'avoir une trace écrite retraçant tout mon travail depuis le 1er avril. Ce tableau de bord m'a énormément aidé lors de l'écriture de ce rapport pour me remémorer ce que j'avais fait au tout début et combien de temps cela m'avait pris. C'est un très bon outil de prise de recul car il permet d'avoir une vue globale de tout le travail effectué et donc de pouvoir voir ce qui aurait pu se faire plus tôt ou plus tard.

-Thunderbird : L'équipe du Réel travail avec ce logiciel. Il s'agit d'une application de messagerie facile à personnaliser et à configurer. J'ai donc installé cette application dès le début de mon stage. Cette application m'a permis de gérer correctement mes mails en les classant automatiquement par dossier. Je n'aurais pas pris le temps de créer des dossiers sur mon logiciel de mail personnel où je ne savais même pas comment faire. Grâce à l'équipe j'ai donc appris à classer mes mails et je dois admettre que cela facilite grandement le travail surtout quand je dois écrire le rapport et me souvenir d'un mail envoyé il y a 3 mois.

-La liste des tâches : Parallèlement au tableau de bord, l'application Thunderbird propose un outil de gestion de tâches. J'ai donc pris en main cet outils où j'y ai listé toutes mes tâches à faire et barré une fois que celles-ci étaient faites. Cette application permet ainsi de garder une trace des toutes les tâches faites depuis le début. Une fois que la tâche était faite, je l'ai transféré dans mon tableau de bord.

-Agenda papier : Il s'agit là d'un outil que j'ai mis en place tardivement dans mon stage. Je n'en avais pas l'utilité au début de mon stage car je n'avais qu'une seule mission. Il était donc facile de m'organiser vu que je travaillais tous les jours sur le projet chenille. Mais lorsque je suis passé en service civique, de nouvelles missions m'ont été confiées. J'ai donc pris l'initiative de mettre en place un agenda papier où j'écris par demi-journée ceux sur quoi je travail. Cela ne remplace pas mon tableau de bord car je ne liste pas ce que j'ai fait de mes journées. Je m'en sers pour prévoir mon planning de la semaine suivante. Cet outil m'a permis de ne pas me perdre dans mon travail et mes missions.

-Framapad/forms/date/pad : Même si c'est un outil avec lequel j'avais déjà travaillé durant la licence, je l'ai encore plus pris en main en envoyant beaucoup de questionnaire et de sondage date. J'ai aussi beaucoup utilisé de pad lors de chaque réunion équipe ou pour la formation, pour retracer tout ce qui est dit.

-Zoom : L'application Zoom m'a permis de continuer à développer et à avancer dans mon projet pour organiser des rencontres à distance. Je m'en suis aussi servis lors de la mise en place des webinaires où j'ai appris à m'en servir, à prendre en main les fonctions « chat », « enregistrement » et « tableau blanc ». Grâce aux enregistrements et au tableau blanc, j'ai une trace écrite de toute cette journée. L'enregistrement est ainsi accessible aux personnes qui le souhaitent et qui le demande.

4. Les obstacles rencontrés

Lors de mon stage, j'ai rencontré plusieurs obstacles à passer. La plupart de ces obstacles sont liés au fait d'avoir fait une partie de mon stage en télétravail.

J'en ai déjà parlé dans mon rapport mais la question de l'intégration dans l'équipe s'est beaucoup posée pour moi. En effet, il m'a été difficile de m'intégrer à cette nouvelle équipe et de me sentir intégré. Car même si je les avais déjà vu dans leurs locaux lors de la licence, je n'avais encore jamais travaillé avec eux. Et apprendre à travailler avec une nouvelle équipe derrière un ordinateur, on se sent vite seul et vite délaissé et sans importance. Je sais très bien que ce n'est pas le cas de l'équipe du Réel car comme je l'ai dit il s'agit là d'une équipe bienveillante, à l'écoute et pour moi un modèle de travail. Mais c'était plus fort que moi de me sentir dans cet état. Cela est lié à un manque de confiance en soi, et donc un questionnement perpétuel de mon attitude et ma posture. Cet obstacle a été franchi avec succès grâce au retour au bureau.

En lien avec le point précédent, un autre obstacle à franchir a été le fait de ne pas tellement connaître le fonctionnement de l'équipe. Je connaissais avant mon stage les grands principes de fonctionnement du réseau mais pas exactement celui de l'équipe. Et arriver à comprendre ce fonctionnement (qui fait quoi, pourquoi, où peut-on trouver ce genre d'information...) à distance, c'est impossible. Rien de mieux que de voir en œuvre l'équipe au bureau pour tout comprendre son fonctionnement.

Le fait de mener un projet à distance fût aussi pour moi un gros obstacle à franchir. Il n'est déjà pas facile de mener un projet de ce genre quand il s'agit de son premier projet. Mais alors le mener à distance via essentiellement par mail et par téléphone, cela rajoute une complexité. En effet, le fait de ne pas pouvoir échanger directement avec l'équipe, de ne pas pouvoir rencontrer les partenaires et adhérents ne m'aide pas...Il manque un élément essentiel : les échanges et les discussions face à face. C'est ça qui fait la beauté du travail de coordinateur, le fait d'échanger, de pouvoir rencontrer du monde...

J'en retire de ces obstacles que le télétravail est quelque chose d'intéressant et à développer mais pas 100% du temps de travail. Je pense nécessairement que des temps au bureau sont primordiaux pour le fonctionnement en l'équipe, la bonne entente, les prises de décisions... L'équipe est un tout et si cette équipe n'est pas régulièrement au complet, ce tout ne peut pas fonctionner. Le télétravail ne permet pas de dynamique de projet tout simplement.

5. Les résultats obtenus

Pour certaines actions, pour les évaluer, évaluer son travail et analyser les résultats obtenus, j'ai mis en place des critères d'évaluation. Pour mettre en place ces critères, je me suis basé sur les indicateurs d'évaluation présents dans la convention signée avec l'ARS (Annexes). Il est écrit que le projet doit toucher 50 acteurs locaux, 200 grand publics, 10 animateurs et 20 acteurs de la pleine nature.

Pour le nombre de réponse attendues au 1er questionnaire, je m'étais fixé des fourchettes de participation de réponses : 1-10= moyen, manque de communication ou de clarté ; 10-15= bien, bonne communication ; 15-20= très bien, très bonne communication et clarté du projet ; + de 20=excellent. Ces critères sont issus d'échanges avec l'équipe et de leurs expériences sur d'autres projets et l'investissement qu'a le réseau.

Sur les 23 structures et adhérents, 16 personnes ont répondu au questionnaire. Ce fût donc une action réussie de ma part. Le résultat obtenu était excellent.

Je m'étais aussi mis un résultat à atteindre via ce questionnaire : si au moins 75% des réponses disent être intéressées par la formation, alors l'action est réussie. Sur 16 réponses, 13 ont répondu être intéressées par la formation ; ce qui fait un peu plus de 81%. Le résultat attendu été donc atteint.

J'ai fait de même pour le nombre de participants aux webinaires : 1-10= mauvais résultat, problème de clarté dans le déroulé, pas su donner envie ; 10-15= bien, 15-20= très bien, très bonne communication et clarté du projet ; + de 20=excellent...Vu que ces webinaires avaient été largement communiqué, j'avais une grosse attente sur le taux de participation. Il y a eu au total 21 personnes présentes aux webinaires et 5 intéressées mais pas disponible pendant les créneaux. Cela fait donc un total de 26 personnes. Le résultat voulu est donc atteint avec fierté.

Pour les webinaires, comme dit plus haut, j'ai fait de la communication via la radio. Ce moment fut un test pour moi, pour voir si je m'étais bien approprié le projet et si je le transmets de manière claire et précise.

Lors du dernier webinaire, j'ai mis en place une évaluation à chaud. Grâce à l'outil de vidéoconférence Zoom et son tableau blanc, j'ai demandé aux participants de noter leurs ressentis en fonction de différents critères :



Figure 11 - Evaluation webinaires grâce à l'outil Zoom

J'ai fait de même lors de la 2^{ème} journée de formation.

Pour ce qui est des résultats obtenus lors de la 2^{ème} journée de formation, je ne savais pas quel résultat attendre. Je savais la finalité : créer des outils et animations pédagogiques mais je ne savais pas quoi exactement. J'ai été fier du travail que le groupe d'animateurs a fait et les résultats obtenus en fin de journée été loin des attentes que j'aurais pu avoir. Je suis aujourd'hui conquis par le résultat final de la malle pédagogique au sujet des chenilles processionnaire du pin.

A la fin des 2 jours de formation, j'ai envoyé à tous les participants un questionnaire d'évaluation des journées et de ma posture « Cf annexe n°20 : Questionnaire d'évaluation ». Cela m'a permis de m'évaluer et d'évaluer le déroulé de ces formations. J'ai pu voir si les objectifs étaient atteints, si la formation a répondu aux attentes/envies/besoins de chacun, si mon rôle était bien tenu. Les personnes qui ont répondu étaient toutes satisfaites du résultat final. Elles ont jugé que les objectifs étaient tous atteints et de même pour les attentes/envies/besoins. Cependant, quelques points seront à améliorer pour les prochains projets comme la communication en amont, le déroulé et les éléments apportés...Globalement, ces retours sont positifs, m'ont aidé à m'améliorer, et vont continuer à m'aider dans mon futur professionnel.

Outre tous ces résultats concrets que l'on peut voir et/ou toucher, j'ai moi-même atteint des résultats personnels sur mon travail et ma posture professionnelle. Tous les obstacles rencontrés et franchis ont été pour moi de véritables résultats atteints qui m'ont permis d'avoir plus confiance en moi et en ma méthodologie de travail. Bien-sûr, c'est avant tout un travail d'équipe et c'est grâce à la présence et l'aide de Sandrine, Manon et Laurane que j'ai pu atteindre tous ces objectifs.

En écrivant cette partie sur les résultats et l'évaluation de mon stage, une question se pose : y-a-t'il des façons d'évaluer une appropriation ? Si oui, comment fait-on ?

J'y répondrais en une seule phrase : oui, il y a des façons d'évaluer une appropriation. Tout le travail que j'ai fait de communication, de résultats et d'évaluation de mes actions permettent d'évaluer l'appropriation. Que ce soit la manière de l'appropriation, la personne qui l'a fait approprier et la/les personnes qui se l'approprient.

PARTIE 4 : ANALYSES ET PERSPECTIVES DE LA GLOBALITÉ DE MON STAGE

1. Ma posture au sein de l'équipe

a. Mon intégration au sein de l'équipe et de son réseau

Même si l'équipe du Réel est derrière moi depuis le début et est là à la moindre question, j'ai eu du mal à m'intégrer à cette équipe et me sentir intégrer. Il est toujours difficile d'arriver dans une nouvelle équipe qui se connaît et de se faire une place, il y a toujours un temps d'adaptation. Il n'est déjà pas facile pour moi de m'intégrer dans une équipe en présentiel cela prend du temps mais en débutant mon stage par 6 semaines en télétravail ne m'a pas aidé. J'ai directement remarqué lors de mon retour au bureau que cette intégration était beaucoup plus simple rapide et naturelle.

Les réunions d'équipe, les réunions Supagro, l'AG ; m'ont permis de prendre du recul et de faire un pas de côté sur mes missions et regarder l'équipe et son réseau d'un autre angle.

L'atelier sur l'intégration dans une équipe que j'ai m'y en place lors d'une réunion avec Supagro m'a beaucoup servi car il m'a permis d'échanger avec mes camarades. J'ai donc à la suite de cet atelier évoqué ce sujet lors d'une réunion d'équipe. J'ai expliqué mon questionnement et mon malaise par rapport à ça. J'ai pu exprimer cela à l'équipe car je savais très bien qu'ils allaient me comprendre et m'apporter des éléments de réponses. Je savais et je sais toujours que la force de cette équipe est sa bienveillance et l'entraide. Je leur en ai fait part afin de leur exprimer ce que j'avais sur le cœur.

Enfin, j'ai envie de dire merci au réseau et aux adhérents que j'ai pu rencontrer par mail ou en face. Ils m'ont aidé à me sentir intégrer et utile dans ce réseau et à trouver ma place. J'ai hâte aujourd'hui de participer à la rentrée du réseau le 8 septembre pour rencontrer encore plus d'adhérents et pouvoir échanger plus longuement avec eux.

b. Mon appropriation du projet

Ce rapport rassemble tous les éléments pour comprendre pourquoi et comment je me suis approprié ce projet. Cette appropriation n'a pas été simple et le projet a eu de nombreux rebondissements, de nombreux changements de direction. Au moindre changement, l'appropriation était à refaire et à revoir. A la moindre évolution, l'appropriation était à faire évoluer. Je suis fier aujourd'hui de dire que grâce à l'équipe du Réel, aux conseils, aux délégations, à l'appropriation de ce projet ; nous avons mené un nouveau projet sur le territoire de la Lozère. Je suis fier aussi et confiant quant à mon appropriation personnelle de ce projet. Bien sûr tout n'a pas été parfait et bien des choses peuvent être à améliorer. Mais il s'agit là quand même d'une grande compétence développée grâce au Réel.

Le projet n'en reste pas là, il reste encore une grosse phase d'appropriation : faire approprier le projet à toutes les personnes qui vont participer à l'élaboration du plan d'actions et à tous les habitants/passants sur le territoire.

c. Là où je me suis moi-même surpris

Je me suis rendu compte à certains moments et dans certaines circonstances que j'avais une bonne capacité à m'exprimer à l'oral. La licence ainsi que le stage m'ont permis de mettre cette compétence en avant. C'est lors des webinaires que je me suis rendu compte de cela avec les retours des participants. Une nouvelle compétence en cours d'acquisition qui améliore ma confiance en moi.

Je me suis aussi découvert des capacités rédactionnelles. En effet, lors de nombreux travaux de licence, je me suis rendu compte de la facilité que j'ai pour écrire. Que ce soient des écrits personnels ou professionnels, j'ai découvert ce domaine qui s'est avoué être une passion et le stage m'a confirmé cette passion. Aujourd'hui, en écrivant ce rapport, je me sens à l'aise avec le sujet. Peut-être parce que c'est un projet qui me passionne et qui me stimule.

J'ai pu mettre en œuvre les outils appris lors de la licence et surtout les outils pour mon organisation de travail. Ces outils m'ont permis la mise en place d'une méthodologie adaptée et efficace. J'ai mis en parallèle les éléments appris lors de la licence et la vie professionnelle.

2. L'analyse du stage

« Cf annexe n°21 : Outil d'APP »

Cet outil d'analyse est un support métaphorique pour inciter à la réflexion, au retour sur ses propres points d'appui, ses buts. Permet de prendre du recul sur son projet et sa posture de travail via un photolangage.

3 Objectifs de ce stage :

- ✓ Mettre en avant mes compétences acquises
- ✓ Développer de nouvelles compétences en lien avec le métier de coordinateur
- ✓ Découvrir le domaine de la communication au sein d'une association

3 Forces découvertes lors de ce stage :

- ✓ A l'aise à l'oral
- ✓ A l'aise à l'écrit et intéressé par les concepts sociologiques et philosophiques
- ✓ Le travail en groupe

a. Les compétences/savoirs développés liés au métier de coordinateur

➤ Responsabilité pédagogique

Réalise la conception de programmes éducatifs	Conception des journées de formation
Coordonne l'équipe d'animateurs	Mise en relation, échange de mail, travail avec les animateurs du territoire
Concevoir avec les animateurs les outils pédagogiques	2 ^{ème} journée de formation avec les animateurs pour créer des outils et animations pédagogiques autour de la chenille processionnaire du pin

➤ Intervention en formation

Concevoir l'offre de formation	Contact avec l'intervenant de la formation et mise en place du déroulé de cette journée
Encadrer des sessions de formation	Rôle de présentation, gestion du temps, prise de note, évaluation lors des journées de formation
Fait de la veille informative sur sa spécialisation	Recherche d'informations au sujet de la chenille processionnaire du pin depuis le travail en UE3.

➤ Coordination de réseau

Organise des évènements	Mise en place de formations, d'animations, de réunions et de COPIL.
Mutualise les expériences	Mise en relation les personnes ressources du projet

➤ Conseil et médiation

Créer du lien entre les acteurs	Mise en relation des acteurs lors de mail, formation et COPIL
Anime un projet territorial	Mise en place de ce projet sur le territoire
Est chargé de la communication	Création d'affiches de communication, de communiqué de presse, communication radio, communication via les réseaux sociaux, prise en main de logiciel de communication.

➤ Missions génériques transversales du coordinateur de projet en EEDD

Coordination d'un projet territorial	Coordinateur du projet « Les chenilles processionnaires du pin en Lozère » au Réel.
Participation à la gestion administrative et budgétaire	Mise à jour du budget et participation administrative pour les inscriptions aux formations et les prises en charges des coûts (Uniformation)
Veille informative	Recherche d'informations et d'actualité au sujet des chenilles processionnaires du pin.
Communication interne et externe, et représentation de la structure	Création d'affiches de communication sur le projet et représentation de la structure lors des formations.

b. Les compétences et connaissances acquises grâce à la problématique

J'ai choisi cette problématique car je voulais apprendre de nouvelles choses et surtout faire apprendre de nouvelles choses au réseau ainsi qu'aux personnes qui allaient lire cet écrit. Je ne voulais pas faire mon rapport sur une problématique en lien direct avec mon projet. J'ai donc acquis sur le concept d'appropriation, des :

-connaissances : plus qu'un terme, un véritable concept ; un concept sociologique ; présent dans tous les projets ; la signification des termes "approprier", "EEDD", "multisectoriel" ; le rôle des différents secteurs...

-compétences : l'importance de la communication, l'importance du questionnement perpétuel, l'importance de la prise en compte des enjeux territoriaux, le travail avec différents secteurs, l'intégration de l'EEDD dans les projets, la prise de recul, la documentation, l'importance de son rôle et de sa posture, le travail en équipe, l'écriture etc.

J'ai mis et je vais continuer à mettre en place ces compétences dans mon futur professionnel.

c. Ce que je mettrais en place pour une meilleure appropriation

Pour moi, la première étape la plus importante quant à l'appropriation d'un projet est la toute première réflexion et conception du projet. Si on veut une bonne appropriation du projet par la personne qui va le coordonner, il faut que cette personne soit là lors de l'écriture du dossier et mette sa patte à la conception du premier jet. Même si ce jet évolue, cette personne aura été à l'initiative du projet et de sa création. Le socle du projet sera plus solide et l'appropriation plus simple et plus efficace.

Si je devais mettre en place un nouveau projet, je m'attarderais beaucoup plus sur le moment de transmission du projet et d'appropriation. J'ai à mon sens pas posé assez de questions directement au début de mon stage pour m'approprier le projet. J'avais donc sans cesse de nouvelles interrogations sur mon projet qui se posaient. Je pense que l'écriture d'une feuille de route permet d'éviter ce problème, malheureusement je ne m'en suis pas assez servis c'est pourquoi c'est quelque chose que je mettrais directement en place pour faciliter l'appropriation dans un futur projet.

Il faut que la personne qui fait approprier le projet ait des connaissances sur celui-ci. Si cette personne manque de connaissances et d'éléments sur le projet, le faire approprier à d'autres personnes sera difficile. J'ai un petit vécu cela car je manquais de clarté et d'éléments dans ce projet et donc pour le transmettre aux autres, il me manquait des éléments d'où les nombreux flous que nous avons pu avoir.

Enfin, pour maintenir cette appropriation qui est sans cesse en mouvement, il faut faire un gros travail de communication et de mise à jour des éléments à toutes les personnes intégrées au projet. Si cette communication est faite régulièrement l'appropriation du projet fonctionnera sans accros.

d. Les pistes d'amélioration

Certaines tâches au sein de mon projet auraient pu être mieux réalisées. Dans un prochain projet, je m'y prendrais plus en avance pour fixer des dates et ce genre de choses car on n'a pas d'influence sur les disponibilités des autres.

Lors de mon arrivée en stage au Réel, j'aurais aimé avoir des documents concrets sur le fonctionnement et l'organisation de la structure et de l'équipe. J'ai mis du temps à comprendre quel rôle avait quelle personne. Le confinement ne m'a pas aidé mais des documents auraient très utiles pour la suite de mon stage. En en parlant avec le reste de l'équipe et notamment Marine, nous en avons conclu qu'il manque un document d'accueil de stagiaires ou de service civique qui présente l'entièreté du Réel (livret d'accueil). Il faut donc dans un futur proche mettre en place ce document (qui est prévu depuis longtemps) pour faciliter l'arrivée de nouvelles personnes dans le réseau (stagiaires comme nouveau adhérents comme nouveau salarié).

Enfin, je n'ai pas su me sentir entièrement autonome sur ce projet. J'ai souvent eu besoin de l'équipe et l'équipe me guidée beaucoup sur ce projet. Ceci peut être dû à l'habitude de cette équipe de faire ses propres projets et donc a du mal à lâcher prise sur la coordination d'un autre projet par une autre personne. Mais je sais que j'y suis aussi pour quelques choses si je ne me suis pas senti entièrement autonome. Peut-être à cause de la peur de mal faire ou de me tromper. Ou tout simplement c'est le premier projet que je coordonne réellement et c'est normal que je ne sois pas 100% autonome.

e. Les perspectives

Je me suis rendu compte que travailler tout le temps dans un bureau et devant un ordinateur n'est pas pour moi. En effet, il me faut des moments sur le terrain, en extérieur comme en intérieur. C'est pour cela que j'ai adoré mettre en place et faire la 2ème journée de formation d'outils et d'animations pédagogiques car j'ai eu du lien avec les adhérents et j'ai réalisé des ateliers manuels qui changeait de mes habitudes.

Pour ce qui est du projet que j'ai coordonné, il n'est pas encore fini et des actions seront lancées en 2021 suite au plan d'actions qui va être écrit en Octobre. Ce projet va durer dans le temps.

La perspective de ce projet est de toucher et sensibiliser le plus de personnes possibles sur le territoire de la Lozère à propos de cette problématique santé-environnement.

| CONCLUSION

Ce stage m'a permis de confronter les apprentissages de la licence au monde professionnel. J'ai pu acquérir de nouvelles compétences, en découvrir d'autres. Ce projet autour de l'accompagnement du programme de lutte et d'information sur les chenilles processionnaires du pin était tout nouveau pour moi mais aussi pour le territoire. Outre le fait que ce soit l'un des 1ers projets de ce genre en France, je n'avais aucune expérience et connaissance dans le domaine santé-environnement. Outre les compétences développées et acquises en termes de coordination de projet, je me suis enrichi dans un domaine qui m'est cher depuis mon enfance : la nature. Ce stage me confirme que je souhaite passer davantage de temps sur le terrain afin d'être en lien direct avec la nature.

Même si le début fut difficile, je me suis senti bien dans cette équipe qui prône les valeurs de la bienveillance du non-jugement et de l'entraide. Il s'agit là d'une grande leçon de vie que j'en tire.

À la suite de toutes les recherches que j'ai fait au sujet de l'appropriation, à tous les éléments apportés dans ce rapport je peux conclure que : l'appropriation est présente dans tous les projets que nous le voulons ou non. Alors si celle-ci est naturellement présente dans tous les projets, pourquoi et comment la favoriser ? Il est préférable de la favoriser pour mener à bien son projet et pour pousser plus loin son raisonnement et ses actions. Il est encore plus préférable lorsque nous parlons d'un projet qui englobe plusieurs personnes, du même secteur ou non. Et pour la favoriser rien de mieux que l'échange et l'écoute.

Grâce à ce rapport et à cette année de licence, je me suis de nouvelles compétences comme l'écriture. Grâce à cela, j'ai développé une nouvelle passion et un nouveau domaine où je passe mon temps libre : l'écriture de textes, de chansons, de chroniques etc.

Dans un futur professionnel idéal, j'aimerais associer la nature, la sensibilisation et la musique. C'est pour cela qu'un petit projet est en train de naître en moi. Un projet d'association ou d'animateur indépendant ayant pour but de sensibiliser par la nature et ses sons. La naissance de ce projet retrace complètement mon évolution personnelle, émotionnelle et professionnelle depuis mon entrée en licence et dans le monde de la CEEDDR.

Ce travail d'appropriation me tenait à cœur. C'est quelque chose qui était en moi et qui avait besoin de réponse. Je suis fier d'avoir pu répondre à mes questionnements et d'avoir pu avancer dans mon stage grâce à ces recherches. Ces questionnements étaient pour moi une fragilité qui m'empêchait d'avancer comme je le souhaitais. C'est maintenant devenu une force.

Maintenant que nous savons qu'il est possible de favoriser l'appropriation d'un projet. Maintenant que nous avons vu que cette appropriation peut freiner l'avancée du projet. Une question me vient en tête : Comment éviter que cette appropriation soit un frein à l'avancée du projet ?



| BIBLIOGRAPHIE

- [1] Réseau école et nature, *Fonctionner en réseau: d'après l'expérience des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement*. Montpellier: Edition du réseau école et nature, 2006.
- [2] « Le Réel, un CPIE en réseau pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble | Réseau d'Education à l'Environnement de la Lozère ». <http://reel48.org/>
- [3] « Lozère (département) », *Wikipédia*. août 10, 2020, [En ligne]. Disponible sur: [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Loz%C3%A8re_\(d%C3%A9partement\)&oldid=173700192](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Loz%C3%A8re_(d%C3%A9partement)&oldid=173700192).
- [4] R. Pport, « Le Réel un CPIE* en réseau pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble ! », p. 20.
- [5] « Appropriation-un-texte-de-Perla-Serfaty-Garzon-1.pdf ». [En ligne]. Disponible sur: <http://perlaserfaty.net/wp-content/uploads/2017/01/Appropriation-un-texte-de-Perla-Serfaty-Garzon-1.pdf>.
- [6] « Poizat_presentation_conf_20_12_12.pdf ». [En ligne]. Disponible sur: https://www.unige.ch/fapse/rift/files/9614/1571/8116/Poizat_presentation_conf_20_12_12.pdf.
- [7] J. Chamberlin, « Une définition opérationnelle du concept d'appropriation du pouvoir », p. 7.
- [8] J. Vassileff, *La pédagogie du projet en formation jeunes et adultes*. Chronique sociale, 1988.
- [9] « Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne ». <https://www.larousse.fr/>
- [10] « coursUE1_HistoireEEDD2015.pdf ». [En ligne]. Disponible sur: https://ticea.supagro.inra.fr/moodle/pluginfile.php/4805/mod_resource/content/3/coursUE1_HistoireEEDD2015.pdf.
- [11] H.-J. Scarwell, I. Roussel, et L. Charles, « Environnement et santé : quels enjeux, quels acteurs, quelle intelligibilité ? », *Dév. Durable Territ. Économie Géographie Polit. Droit Sociol.*, n° Vol. 4, n°2, Art. n° Vol. 4, n°2, mai 2013, doi: 10.4000/developpementdurable.9848.
- [12] « LA MATINALE DU LUNDI 29 JUIN 2020 – Radio Bartas ». <https://www.radiobartas.net/listings/la-matinale-du-lundi-29-juin-2020/>

Annexes

Annexe n°1 : Plan d'actions Réel 2020.....	1
Annexe n°2 : Cartographie des adhérents	2
Annexe n°3 : Mail de présentation	2
Annexe n°4 : Article site du Réel	3
Annexe n°5 : Convention ARS	4
Annexe n°6 : Arbre à objectifs	12
Annexe n°7 : Arbre à problèmes	13
Annexe n°8 : Budget du projet.....	14
Annexe n°9 : Rétroplanning	15
Annexe n°10 : Journal de bord.....	16
Annexe n°11 : Questionnaire	17
Annexe n°12 : Déroulé des webinaires	19
Annexe n°13 : Formulaire d'inscription webinaires.....	21
Annexe n°14 : Déroulé proposé à Laurane pour la journée création d'outils pédagogique	23
Annexe n°15 : Plan d'actions	25
Annexe n°16 : Document préparé en amont : Le maraudage	26
Annexe n°17 : Affiche de communication projet.....	27
Annexe n°18 : Affiche de communication webinaires.....	28
Annexe n°19 : Synthèse webinaires.....	29
Annexe n°20 : Questionnaire d'évaluation	32
Annexe n°21 : Outils APP	37

Annexe n°1 : Plan d'actions Réel 2020

Axe A Représentation et animation politique	A1	Représentations Départementales
	A2	Représentations régionales
	A3	Représentations nationales
Axe B Accompagnement, professionnalisation, Soutien aux acteurs	B1	Animation groupes thématiques - Participation réseaux thématiques
	B2	Rencontres EE
	B3	Formation initiale et continue
	B4	Accompagnement des adhérents
Axe C Accompagnement des territoires	C1	Soutien aux politiques publiques des collectivités territoriales
	C2	Expertises environnementales et démarches citoyennes
Axe D Ressources et outils pédagogiques	D1	Conception et diffusion d'outils pédagogiques
	D2	Centre de ressources
Axe E Dispositifs pédagogiques	E1	Eau
	E2	Déchets
	E3	Nature
	E4	Alimentation
	E5	Autres thématiques
Axe F Communication et information	F	Communication et information
Axe G Vie associative	G1	Vie associative

Représenter les structures et les acteurs de l'EEDD en Lozère et en Occitanie, participer à l'animation et la concertation entre les associations, les organismes publics et l'ensemble des acteurs concernés, pour le développement de l'EEDD

Accompagner les acteurs EEDD de terrain dans la consolidation, le développement et la professionnalisation de leurs projets en animant des dynamiques d'échanges et de mutualisation, en organisant des formations et en participant à l'évaluation de l'activité.

Accompagner par l'éducation à l'environnement les territoires (habitants, collectivités) vers la transition écologique

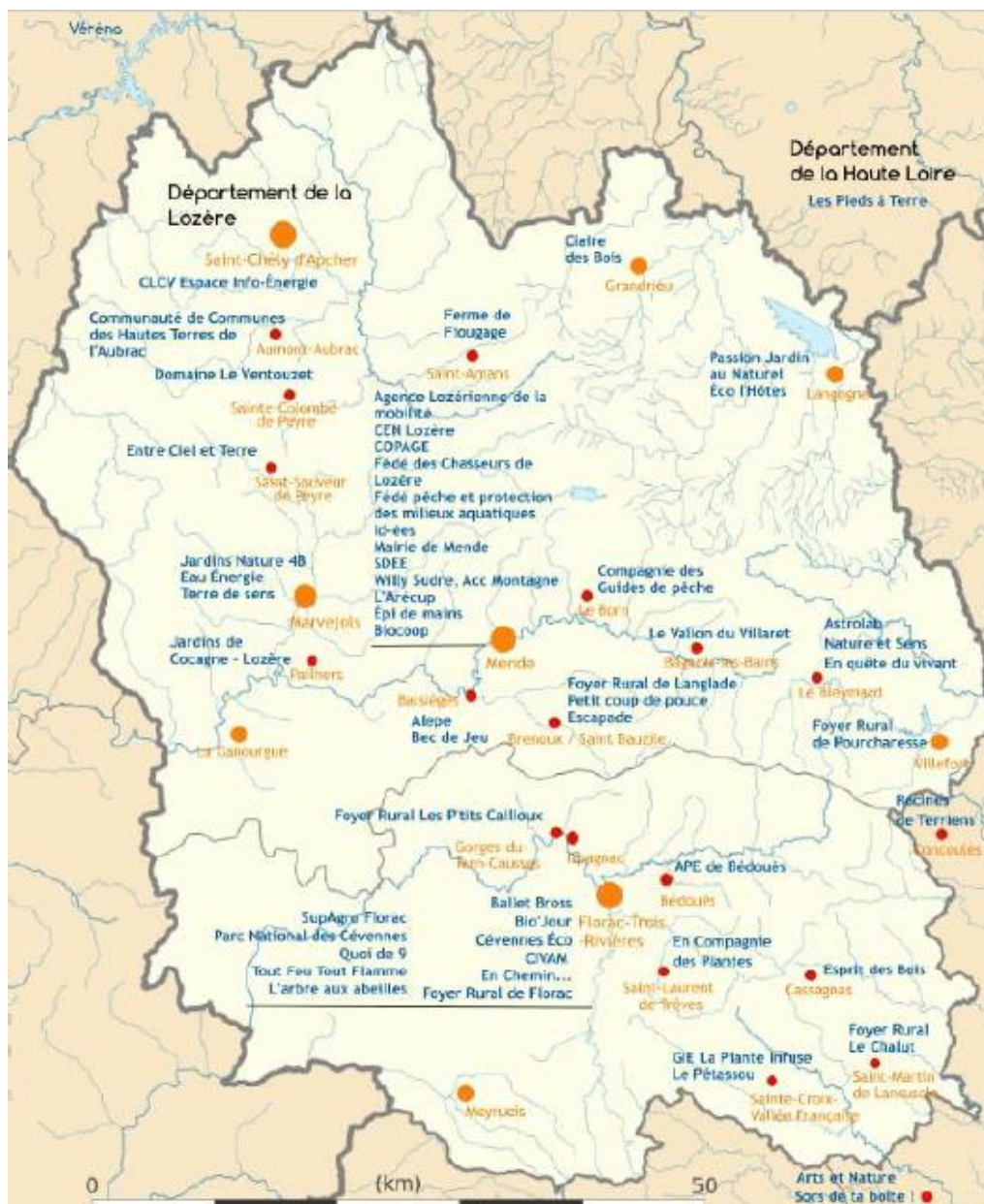
Mettre à disposition des acteurs de terrain les ressources pédagogiques liées à leurs activités, participer et animer la création de ressources.

Coordonner des dispositifs pédagogiques sur les enjeux environnementaux de la Lozère.

Créer et animer les outils de circulation de l'information entre acteurs et vers le public concerné par l'EEDD.

Animer la vie associative et les instances du Réel

Annexe n° 2 : Cartographie des adhérents



Annexe n° 3 : Mail de présentation

“Bonjour à toutes et à tous,

Je me présente, Samuel. Je suis actuellement en Licence professionnelle CEEDDR (Coordination de projet en éducation à l'environnement et au développement durable et la mise en réseau) à Supagro Florac.

Je suis depuis le 01/04 en stage au Réel pendant 2 mois et continue en service civique jusqu'à Novembre. Je suis en charge du projet "chenilles processionnaires". Les objectifs de ce projet sont :

-Mettre en réseau les acteurs Santé-Environnement et éducation environnement du territoire pour créer une culture commune.

-Monter une formation de 2 jours pour structurer un réseau de référents.

-Créer 3 jours d'animation terrain.

Si quelqu'un parmi vous est "expert" ou a des connaissances au sujet des chenilles processionnaires, je suis preneur.

Je vous souhaite une bonne journée.

A bientôt”

Mail envoyé à l'ensemble des adhérents, le 01.04.2020 à 12h59.

Annexe n°4 : Article site du Réel

"Samuel GERY, stagiaire de licence professionnelle CEEDDR à Supagro Florac coordonne le projet "Les processionnaires en Lozère" au Réel depuis avril, en développant les actions suivantes :

- *Mettre en réseau les acteurs de la santé, de l'environnement, du tourisme et des gestionnaires forestiers pour créer une culture commune,*
- *Organiser 2 journées d'échanges et de formations pour structurer un réseau de référents : J1 : "En apprendre plus sur la chenille processionnaire pour mieux s'en protéger" : Vision scientifique de la chenille (biologie et écologie de l'espèce, impacts sur la santé humaine et animale ainsi que sur les boisements forestiers...), J2 : "Mobilisation des connaissances et mise en projet" : conception de supports et fiches animations en vue d'accompagner des groupes au sujet des chenilles processionnaires,*
- *Co-crée 3 jours d'animations terrain.*



Pour en savoir plus sur le projet : ["Les processionnaires en Lozère"](#)

Pour connaître les dates des prochaines journées d'échanges et de formation (à priori fin juin - début juillet), merci de vous rapprocher de Samuel, joignable par mail : samuel@reel48.org

Il travaillera ensuite pendant son service civique sur le volet communication et contribuera à faire connaître les actions réalisées par le Réel-CPIE de Lozère par le biais d'articles à paraître dans la lettre d'information, le site internet et auprès de la presse."

Article posté sur le site du Réel le 03.06.2020



**CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2019 - 2020
AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONAL (FIR)**

**Accompagnement du programme de lutte et d'information sur la
Chenille processionnaire en Lozère**

ENTRE LES SOUSSIGNES

- L'AGENCE REGIONALE de SANTE OCCITANIE

Située : 26-28 Parc Club du Millénaire - 1025 rue Henri Becquerel-CS 30001-34067 Montpellier Cedex 2
N° SIRET : 13000804800014
Représentée par son Directeur Général, **M. Pierre RICORDEAU**
Désignée sous le terme "ARS Occitanie",

D'une part,

ET

- RESEAU EDUCATION ENVIRONNEMENT LOZERE (REEL 48)

Situé : 5 rue Serpente – 48400 FLORAC TROIS RIVIERES
Représenté par son Co-Président
N° SIRET : 437 636 368 00031

Désigné en tant que bénéficiaire

D'autre part,

- Vu** le code de la santé publique, notamment les articles L.1435-8 à L.1435-11; R.1435-16 à R.1435-36 ;
- Vu** la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019 ;
- Vu** le décret n° 2012-271 du 27 février 2012 modifié le 5 octobre 2015 relatif au Fonds d'Intervention Régional (FIR) des agences régionales de santé ;
- Vu** le décret en date du 24 octobre 2018 portant nomination de M. Pierre RICORDEAU en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Occitanie ;
- Vu** les délibérations du conseil de surveillance de l'ARS en date du 10 décembre 2018 portant fixation du budget initial du budget annexe du fonds d'intervention régional pour 2019, du 11 mars 2019 arrétant le budget rectificatif N°1 et du 1^{er} août 2019 arrétant le budget rectificatif N°2 ;
- Vu** la décision en date du 5 novembre 2018 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la région Occitanie ;

Considérant les orientations du Projet Régional de Santé ;

Considérant le dossier présenté par le bénéficiaire dans le cadre de l'Appel à Projets PRSE 3 de 2019;

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Considérant que les actions initiées et conçues par le bénéficiaire sont conformes à son objet statutaire,

Considérant l'article L.1431-2 du Code de la santé publique qui dispose que les ARS sont chargées de mettre en œuvre au niveau régional la politique de santé publique et qu'à ce titre "elles définissent et financent des actions visant à promouvoir la santé, à éduquer la population à la santé et à prévenir les maladies, les handicaps et la perte d'autonomie, et elles veillent à leur évaluation",

Considérant que les actions présentées ci-après par le bénéficiaire participent de cette politique et correspondent aux priorités régionales 2019.

Article 1 : Objet du contrat

L'opération concerne le projet "**Accompagnement du programme de lutte et d'information sur la Chenille processionnaire en Lozère**" tel que défini en annexe 2 au présent contrat.

Le présent contrat a pour objet de définir les obligations des parties : l'ARS Occitanie et le bénéficiaire.

Le contrat formalise également le financement accordé et définit les modalités ainsi que le suivi administratif et comptable.

Article 2 : Calendrier prévisionnel du projet

Le projet sera mis en œuvre du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Article 3 : Engagements des parties

L'ARS Occitanie s'engage à :

- ordonnancer le(s) versement(s) à effectuer au bénéficiaire en respectant l'échéancier prévu,
- réaliser le suivi de la consommation des crédits,
- s'assurer du respect de l'avancement de l'opération,

En contrepartie du financement prévu en annexe 1, le bénéficiaire s'engage à :

- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cette action et de ses objectifs,
- utiliser la dotation conformément à son objet, dans la limite des montants attribués et dans le respect des règles de droit (droit de la concurrence, droit du travail...), étant entendu que la responsabilité de l'organisme financeur ne saurait être recherchée en cas de mise en cause par un tiers,
- soumettre sans délai à l'ARS Occitanie toute modification juridique ou administrative du projet ou de l'un de ses promoteurs, et plus particulièrement toute modification statutaire,
- informer l'ARS Occitanie de tout retard pris dans l'exécution du présent contrat et de toute modification de ses conditions d'exécution,
- se tenir à jour de ses obligations et/ou cotisations sociales, fiscales, parafiscales,
- autoriser l'ARS Occitanie à mettre en ligne sur son site internet des informations non confidentielles concernant l'opération. Le bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (art.34 Loi informatique et Libertés). Pour l'exercer, il devra s'adresser au Directeur Général de l'ARS Occitanie,
- faire figurer le logo de l'ARS Occitanie sur tous les supports de communication du projet, le logo pouvant être mis à la disposition du bénéficiaire sur demande.

Le respect de chacun des engagements est considéré par le Directeur Général de l'ARS Occitanie comme une condition substantielle du contrat.

Article 4 : Modalités de financement et de suivi des crédits

Le montant prévisionnel de la subvention attribuée par l'ARS Occitanie est évalué à **quatre mille euros (4 000 €)** pour la durée du projet.

La notification effective des crédits pour chaque objectif identifié sera matérialisée par une annexe financière annuelle (annexe 1 au présent contrat), qui détaillera les financements alloués pour l'année et les modalités de versement.

Elle pourra être modifiée, par voie d'avenant pour ajuster les financements aux actions mises en œuvre et /ou aux besoins en équipements.

Le suivi de la consommation des crédits s'effectue par l'ARS Occitanie à partir du rapport de suivi des dépenses établi par le bénéficiaire.

A cet effet, le bénéficiaire s'engage à fournir avant le 31 mars 2020, un état récapitulatif des dépenses engagées par le projet, et par financeur dans le cas de cofinancements, signé par son représentant légal ou son représentant.

En effet, le bénéficiaire s'engage à tenir à jour une comptabilité comprenant au minimum :

- le bilan, le compte de résultats et annexes de l'exercice pour l'année financée ainsi que le rapport du commissaire aux comptes en application de l'article L 612-4 du code de commerce, à transmettre à l'ARS Occitanie avec le rapport d'activité,
- sur demande de l'ARS Occitanie, le détail des comptes de l'exercice pour l'année financée : grand livre et balance.

Lorsque le financement reçu au titre du FIR en année N n'a pas pu être utilisé en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par le bénéficiaire envers le financeur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" (compte 6894) et au passif du bilan dans le compte 194 "fonds dédiés sur subvention de fonctionnement".

L'année suivante, les sommes inscrites sous cette rubrique sont reprises au compte de résultat au rythme de la réalisation des engagements par le crédit du compte 789 "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Dans le cas où les actions financées ne seraient pas mises en œuvre lors de l'exercice suivant, le Directeur Général de l'ARS Occitanie peut décider d'une reprise et fixer la somme à reverser au financeur.

Le Directeur Général de l'ARS Occitanie, ou tout autre mandataire de son choix, pourra procéder ou faire procéder à tout moment à un contrôle sur pièces et sur place et à une vérification de l'utilisation du financement attribué, tant en ce qui concerne la destination des fonds que la réalisation des objectifs.

Article 5 : Evaluation du projet

Les finalités de l'évaluation visent à apprécier l'intérêt d'un type d'action, dans des thématiques données, selon la qualité du travail réalisé et l'adéquation aux besoins identifiés sur les territoires.

Pour l'ARS Occitanie mais aussi pour le bénéficiaire, il s'agit de savoir s'il faut maintenir, modifier, développer, réduire ou arrêter ce type d'action. L'évaluation ne doit pas simplement chercher à mesurer le degré d'atteinte des objectifs mais elle doit aussi permettre au bénéficiaire d'améliorer l'action l'année suivante.

A cet effet, le bénéficiaire s'engage à mettre en place la méthode et les outils d'évaluation et à suivre les indicateurs prévus en annexe 4 au présent contrat.

Article 6 : Reversement en cas d'inexécution partielle ou totale des engagements prévus au contrat

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard significatif des conditions d'exécution du contrat par le bénéficiaire sans l'accord écrit de l'ARS Occitanie, celle-ci peut respectivement exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre du présent contrat, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire et avoir préalablement entendu ses représentants.

L'ARS Occitanie en informe le bénéficiaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Révision du contrat

Le présent contrat peut être modifié par avenant signé par l'ARS Occitanie et le bénéficiaire.

Toute modification relative au montant de la subvention fera l'objet d'une décision modificative et d'un avenant au contrat.

Toute modification sur le contenu des objectifs fera l'objet d'un avenant au contrat.

De même toute modification substantielle de l'environnement de la structure et des missions qui lui sont confiées fera l'objet d'un avenant au contrat.

Article 8 : Résiliation du contrat

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant du présent contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

En cas de résiliation, les parties s'accordent sur le fait que l'ARS Occitanie pourra réclamer et percevoir les sommes non engagées à la date de la résiliation, au prorata de sa participation à l'opération et sera déclarée libre de tout engagement.

Article 9 : Recours

Tout litige résultant de l'exécution du présent contrat est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

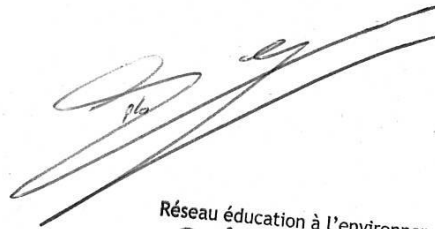
Article 10 : Durée du contrat

Le présent contrat est conclu du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Fait à Montpellier, en deux exemplaires, le 20/11/2019

**P/Le Directeur Général de l'ARS Occitanie
Et par délégation
La Directrice de la Santé Publique
Catherine CHOMA**

**Le Co-Président
de REEL 48**



 Réseau éducation à l'environnement Lozère
9 rue Célestin Freinet
48400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES
Tél : 04 66 45 17 46
contact@reel48.org
<http://www.reel48.org>

ANNEXE 1

AU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

FINANCEMENT

Article 1 : Subvention FIR

L'aide attribuée au titre du Fonds d'Intervention Régional a pour objet la couverture des dépenses engagées par le bénéficiaire pour un montant total de **quatre mille euros (4 000 €)** pour l'année 2019-2020 concernant :

Moyens humains : - 3 journées animations prestations
 - Formateur FREDON
 - Coordinatrice du projet / 110 heures

Moyens matériels : - Petit matériel pédagogique

Article 2 : Modalités de versement du financement

La subvention est imputée sur les crédits du budget annexe du fonds d'intervention régional de l'ARS Occitanie au titre de la mission "Promotion de la santé, prévention des maladies, du handicap et de la perte d'autonomie" :

- o Enveloppe intervention, compte 6573410, destination MI 1-2-6

Le règlement sera effectué en un versement unique à la signature du contrat et selon la disponibilité budgétaire du Fonds d'Intervention Régional pour 2019.

L'ordonnateur de la dépense est le Directeur Général de l'ARS Occitanie.

Le paiement susvisé sera effectué par l'Agent Comptable de l'ARS Occitanie à l'ordre et au compte correspondant au RIB au format IBAN joint en annexe 3 au présent contrat.

Le versement sera effectué selon les procédures comptables en vigueur.

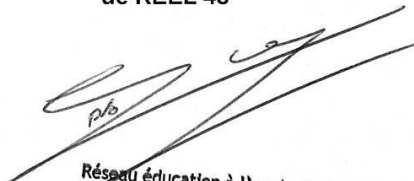
En cas de changement d'organisme financier teneur du compte ou de coordonnées bancaires, le bénéficiaire notifie au Directeur Général de l'ARS Occitanie les nouvelles coordonnées bancaires et transmet simultanément un nouveau RIB.

Fait à Montpellier, en deux exemplaires, le *20/11/2019*

P/Le Directeur Général de l'ARS Occitanie
Et par délégation
La Directrice de la Santé Publique
Catherine CHOMA

Le Co-Président
de REEL 48

P/b



Réseau éducation à l'environnement Lozère
 9 rue Célestin Freinet
 48400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES
 Tél : 04 66 45 17 46
 contact@reel48.org
 http://www.reel48.org

ANNEXE 2

AU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

FICHE ACTION

Intitulé de l'action	Accompagnement du programme de lutte et d'information sur la Chenille processionnaire en Lozère
Subvention accordée	4 000 €
Projet PRS concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Action 1.1 Créer une culture commune des acteurs relais d'éducation en santé environnementale • Action 1.3 Promouvoir l'appropriation par le grand public de comportements favorables en santé environnementale
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une culture commune avec les acteurs de la santé, de l'environnement, du tourisme et des gestionnaires forestiers - Partager les enjeux de santé publique liés aux chenilles processionnaires - Co-construire et proposer un projet pédagogique et d'information pour essaimage sur le territoire
Description	<p>1 - Former les acteurs de la prévention en Santé Environnement Une formation de deux jours sera organisée en partenariat avec la FREDON pour structurer un réseau de référents pouvant intervenir sur les problématiques et la biologie de la chenille processionnaire.</p> <p>2 - Animer le groupe de travail départemental sur les chenilles processionnaires. Le RéelL accompagnera le groupe départemental en lien avec le Département et l'ARS de Lozère. La finalité de et accompagnement sera d'identifier un plan d'actions à mettre en oeuvre pour réduire les risques sanitaire liés à la chenille processionnaire.</p> <p>3 - Sensibiliser les acteurs du tourisme et le grand public aux risques sanitaires liés à la chenille processionnaire. Fort de son réseau d'éducateur à l'environnement, le RéelL concevra des supports et animations pédagogiques. Une expérimentation de ces animations sera faite sur les sites de randonnées les plus dangereux identifiés par le groupe départemental.</p>
Calendrier prévisionnel	Durée : 1 an
Lieu d'intervention	ARS à Mende, Conseil départemental à Mende, Maison du tourisme
Territoire géographique d'intervention	<p><input type="checkbox"/> CLS (précisez) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Ville (s) (précisez) : MENDE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Département (s) (précisez) : LOZERE</p> <p><input type="checkbox"/> Région Occitanie</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (précisez) :</p>

Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes populations • Collectivités territoriales
Nombre d'interventions	2 jours de formations pour les professionnels de la prévention ; 3 réunions du groupe départemental de travail (partenaires et acteurs du territoire) ; 3 journées d'animations sur le terrain ; 2 réunions de conception d'outils et supports pédagogiques.
Nombre de bénéficiaires	50 acteurs locaux (forêt, tourisme, collectivités locales) ; 200 grand publics ; 10 animateurs nature / acteurs de la prévention ; 20 acteurs de la pleine nature.

Fait à Montpellier, en deux exemplaires, le 20/11/2019

P/Le Directeur Général de l'ARS Occitanie
Et par délégation
La Directrice de la Santé Publique
Catherine CHOMA

Le Co-Président
de REEL 48


Réseau éducation à l'environnement Lozère
9 rue Célestin Freinet
48400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES
Tél : 04 66 45 17 46
contact@reel48.org
http://www.reel48.org

ANNEXE 4 AU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

EVALUATION DU PROJET

Article 1 : Méthode et outils d'évaluation

Le bénéficiaire s'engage à mettre en place la méthode d'évaluation suivante : Tableau de bord des actions engagées.

Article 2 : Calendrier de l'évaluation

L'évaluation des actions programmées sera réalisée **avant le 15 octobre 2020** au moyen d'un rapport adressé par le bénéficiaire à l'ARS Occitanie qui s'appuiera sur les indicateurs d'évaluation détaillés à l'article 3.

Ce rapport d'évaluation est à distinguer d'un simple bilan d'activité, que chaque bénéficiaire peut réaliser pour son propre usage ou encore pour d'autres financeurs.

Article 3 : Indicateurs d'évaluation

Le bénéficiaire s'engage à suivre, pour chaque type d'action, les indicateurs de processus, d'activité et de résultats suivants :

Indicateurs de processus	Valeurs cibles	Outils d'évaluation
Création des supports pédagogiques	1	Questionnaire d'évaluation et test sur grand public
Diversité des participants	20	Feuilles d'émargement
Indicateurs d'activité	Valeurs cibles	Outils d'évaluation
Nombre d'intervention	3	Questionnaire de satisfaction
Nombre de participants à la formation	8	Questionnaire de satisfaction
Indicateurs de résultats	Valeurs cibles	Outils d'évaluation
Élaboration collective du plan d'action	1	Pertinence des propositions
Qualité des outils	1	Évaluation par la FREDON
Implication des acteurs du territoire	3	Compte rendu des réunions

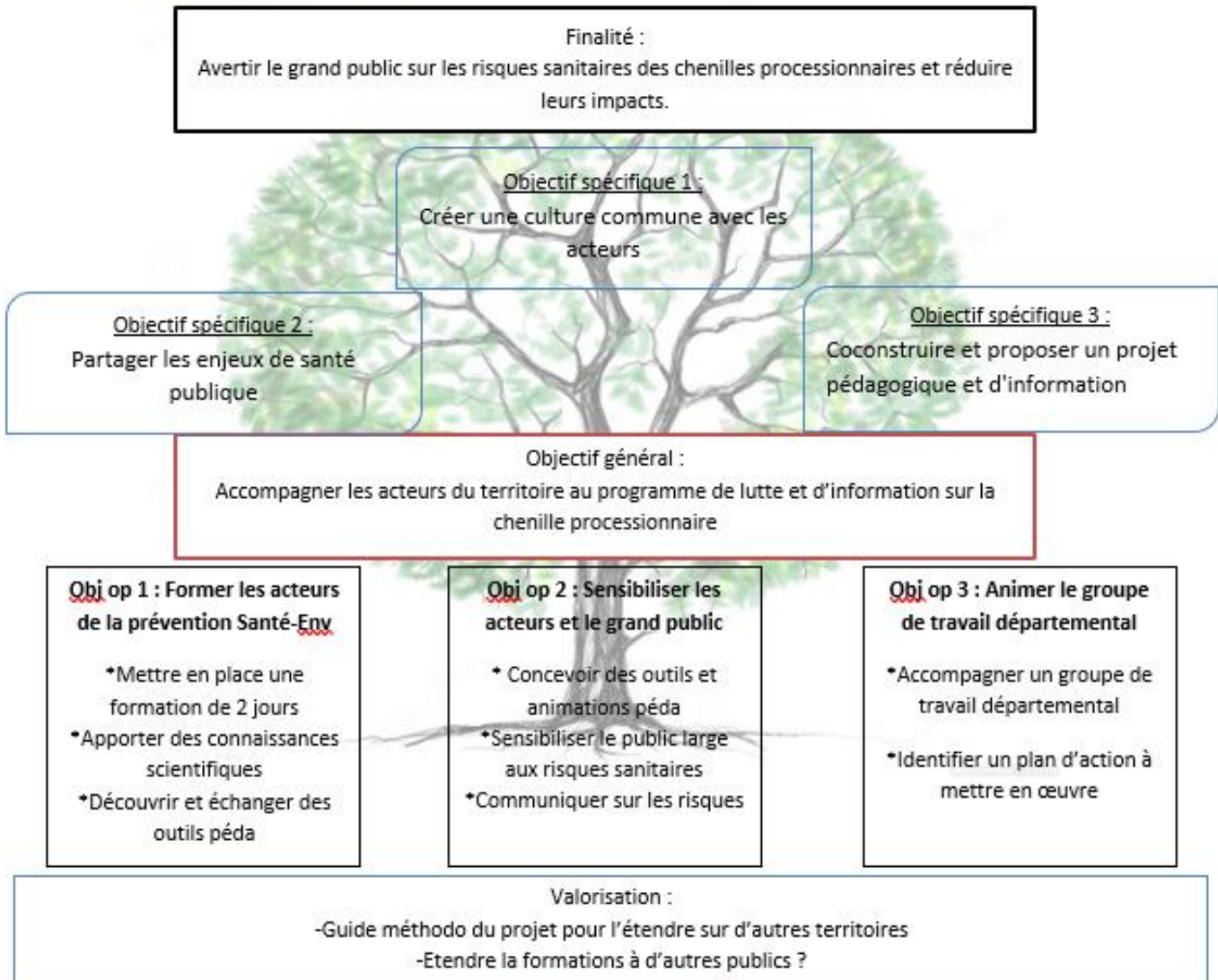
Fait à Montpellier, en deux exemplaires, le *20/11/2019*

P/Le Directeur Général de l'ARS Occitanie
Et par délégation
La Directrice de la Santé Publique
Catherine CHOMA

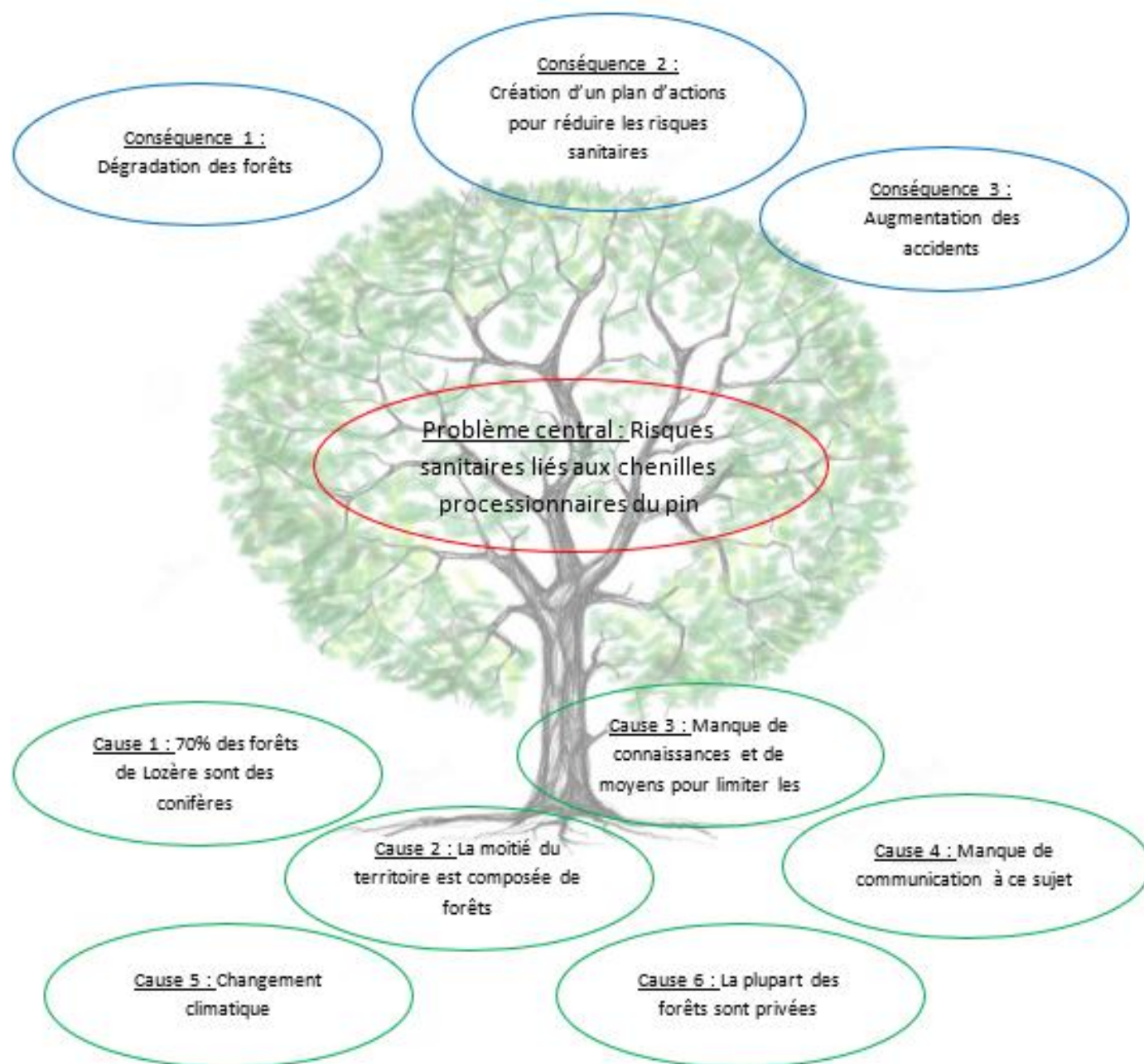
Le Co-Président
de REEL 48


Réseau éducation à l'environnement Lozère
9 rue Célestin Freinet
48400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES
Tél : 04 66 45 17 46
contact@reel48.org
http://www.reel48.org

Arbre à objectifs



Annexe n°7 : Arbre à problèmes



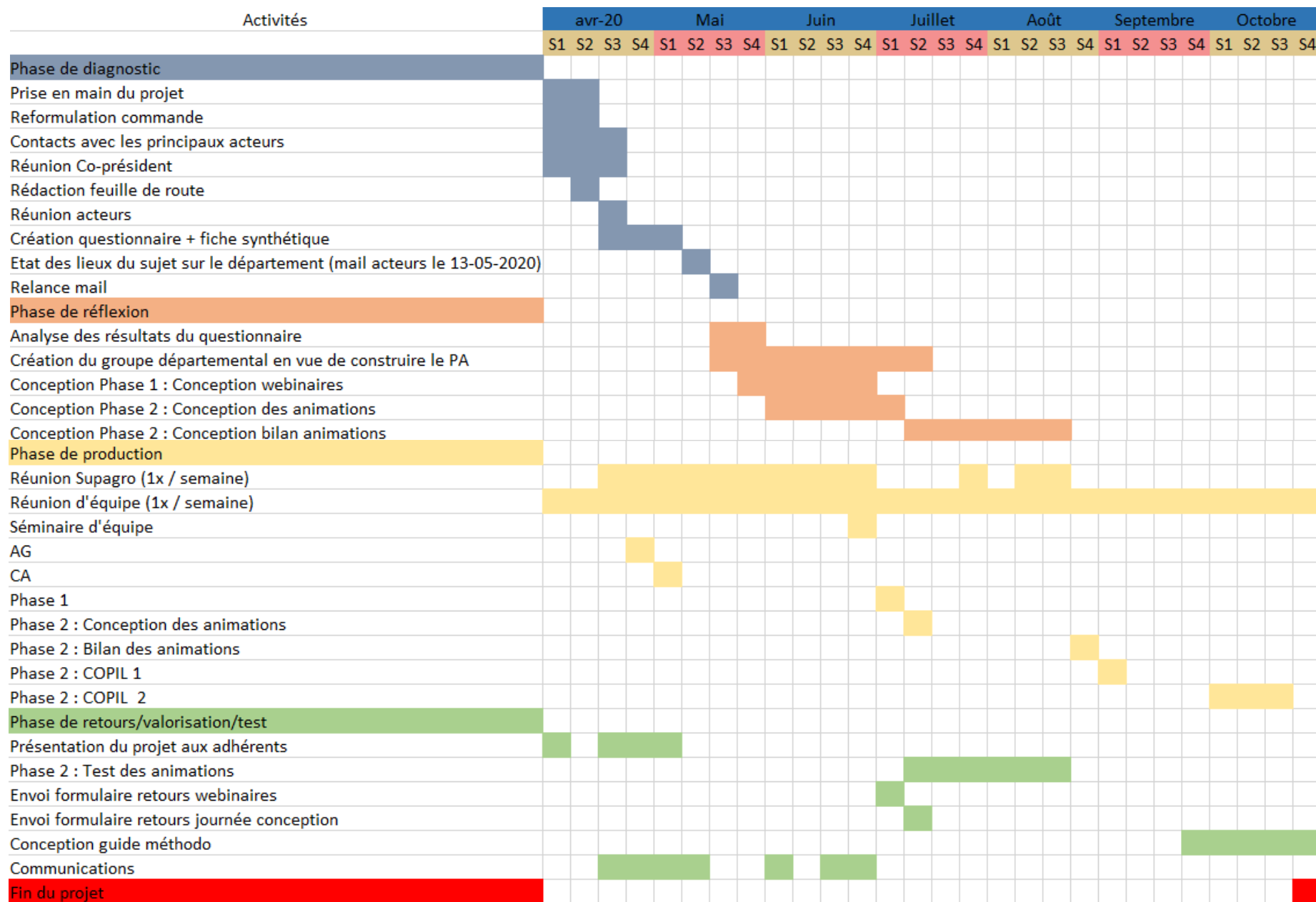
Annexe n°8 : Budget du projet

6. Budget⁵ du projet

Année 20... ou exercice du 01/12/19... au 01/12/20...

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	2 200	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1 000
Prestations de services	2 000	74 - Subventions d'exploitation²	4 000
Achats matières et fournitures	200	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
Autres fournitures		DREAL Occitanie	
61 - Services extérieurs	150	ARS Occitanie	4 000
Locations		DDCSPP Fonjep + FDVA + JEP	
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	150	Occitanie	
62 - Autres services extérieurs	450	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Lozère	
Publicité, publication		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Déplacements, missions	450		
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	2 200	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Rémunération des personnels	1 400	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Charges sociales	800	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	5 000	TOTAL DES PRODUITS	5 000

Annexe n° 9 :
Rétroplanning



Annexe n° 10 : Journal de bord

Lundi	Jour 71	08/06/2020	mails, mail abdel, mail michel, rapport de stage, mail chambre d'agri, mail relance mail BMJN, envoi mail jardin nature 48	7	35
Mardi	Jour 72	09/06/2020	Mails, dans mon écocollèges, réunion équipe, relance fb BMJN, préparation formation	6	
Mercredi	Jour 73	10/06/2020	mail formation, contenu formation, mail programme FREDON, BMJN, mail, scribus	8	
Jeudi	Jour 74	11/06/2020	Mail enchemin, scribus com webinaires, envoi photo BMJN, réunion Laurane/Manon et moi projet chenille	7,5	
Vendredi	Jour 75	12/06/2020	CR réunion Manon/Laurane, tél Alexandre et Audrey, élaboration programme webinaires, tâches à faire avant webinaire, affiche com scribus	6,5	
Samedi	Jour 76	13/06/2020			
Dimanche	Jour 77	14/06/2020			
Lundi	Jour 78	15/06/2020	Pas contenu, prépa réunion FREDON, com, point COPIL avec Sandrine, mails, prépa zoom fredon, réponse ars (pas content car pb de pk la formation payante)	7	35,5
Mardi	Jour 79	16/06/2020	Réunion équipe (gros point chenille), réunion FREDON (programme formation), affiche com scribus, convention formation, doc com formation	8,5	
Mercredi	Jour 80	17/06/2020	Mail invitation webinaires, com site internet, liste de diffusion, mail demande de réservation de salle Supagro, info aide à l'embauche apprenti, contact ben pour com presse, réunion CEEDDR	8	
Jeudi	Jour 81	18/06/2020	Com site+fb bmjn et aide à l'embauche, appel bruno boyer+sandrine lagloire pour prévoir un rdv, rdv avec ben pour com, envoi doc ben, rédaction textes webinaires, mail Michel	7	
Vendredi	Jour 82	19/06/2020	Lecture manuel fonctionnement zoom, mise à jour pearltrees, lancement com' large	5	

Annexe n° 11 : Questionnaire

Dans le cadre du projet "Les processionnaires en Lozère" porté par le Reel-CPIE de Lozère, celui-ci envisage d'organiser une formation. Pour cela nous aimerions connaître vos besoins, envies, attentes à ce sujet. Cette formation durera 2 jours et sera séparée en 2 étapes : une première étape "En apprendre plus sur la chenille" (cycle de vie, dangers, préventions...) et une seconde étape "Mobilisation des connaissances et mise en projet" (création d'outils pédagogiques pour de futures animations).

Il est possible de ne participer qu'à la première étape.

Si vous êtes intéressé par la formation, merci de répondre à ce questionnaire. Si vous êtes intéressé par le sujet mais pas par la formation vous pouvez répondre au questionnaire de manière à avoir vos coordonnées pour pouvoir vous contacter par la suite.

"Elles viennent manger le pin des Lozériens"

Début : 1 / 2

NOM Prénom

Courriel

Je suis un :

Adhérent au Réel48

Particulier

Professionnel

Précisez le domaine d'activité :

1. Connaissez-vous les chenilles processionnaires ?

Oui

Non

2. Avez-vous déjà créé des actions sur les chenilles processionnaires ?

Oui

Non

Si oui, la/lesquelles ?

3. Avez-vous déjà vu/participé à des actions sur les chenilles processionnaires ?

Vu

Participé

Vu et Participé

Non

Si oui, la/lesquelles ?

4. Seriez-vous intéressé par une formation à ce sujet ?

Oui

Non

5. Quelles sont vos attentes lors de cette formation ?

6. Avez-vous des besoins, envies et/ou recommandations auxquels la formation peut répondre au sujet des chenilles processionnaires ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

7. Seriez-vous volontaire pour concevoir des animations au sujet des chenilles processionnaires et de les tester ?

- Concevoir
- Tester
- Concevoir et Tester
- Aucun des deux

8. Trouvez-vous que la communication sur les risques sanitaires des chenilles processionnaires est suffisante ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

9. Trouvez-vous que la signalétique sur les chemins de randonnées au sujet des risques sanitaires des chenilles processionnaires est suffisante ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

10. Souhaitez-vous rajouter quelque chose ?

Programme temps à distance Chenilles Processionnaires

Objectifs de cette première journée :

- *Acquérir des notions scientifiques sur les chenilles processionnaires*
- *Être capable de transmettre à un public ses notions acquises*
- *Découvrir un nouveau domaine : les incidences environnementales et sanitaires des chenilles processionnaires et de leurs traitements*
 - *Connaître le cadre réglementaire de la lutte contre le développement des chenilles processionnaires*
 - *S'ouvrir à un nouveau public*
 - *Faire connaître le Réel*
 - *Créer du lien entre les habitants dans le but de les amener à échanger sur le sujet et leurs pratiques*
 - *Comprendre les enjeux santé environnement en Lozère au sujet des chenilles processionnaires*
 - *Proposer des outils et des activités à utiliser dans le cadre professionnel mais aussi personnel ?*

Présentation générale :

Les journées de formation sont construites en plusieurs temps :

- Des temps d'introduction à chaque webinaire
- Un temps de découverte et d'immersion des participants
- Des temps d'apports théoriques
- Des temps d'échanges et de partages entre les participants
- Des temps en grands groupes et des temps en petits groupes

Formateurs :

- Philippe Tixier-Malicorne, directeur de la FREDON Occitanie,
- Anne-Marie Ducasse-Cournac, animatrice régionale à la FREDON Occitanie

1ère session (2h30) :

Découverte de la chenille morphologie, détermination et mode de vie

1. Présentation des 3 grands thèmes des 3 webinaires (avec détails donnés en intro et conclu de chaque partie + webcam tour La fredon, le Réel les participants (30 min)
2. La chenille processionnaire de qui parle-t-on ? Comment la reconnaître (éviter les confusions) à chaque étape de son cycle de vie différence entre urticant / irritant / allergisant (15 min)
3. Histoire, biologie et écologie de la chenille (dans le monde, en France, apparition en Lozère, mode de vie, alimentation, morphologie, comportements, etc.) d'où vient-elle ? Aire de répartition et évolution (lien aux changements climatiques), comment vit-elle ? (50 min)
4. Questions/retours des participants (10 min)
5. Zoom sur "la chenille processionnaire en Lozère" : y'en a-t-il beaucoup ? quand sortent-elles habituellement en Lozère, y a-t-il des fluctuations dans le nombre, dans la durée de leur cycle au fil des années, le dérèglement de leurs cycles (30 min)
6. Questions/retours des participants et annonce du programme de l'après-midi (15 min)

2ème session (2h) :
Vivre avec la chenille

1. Intro (récap 1er webinaire et descriptif 2nd webinaire (rapide)) + quizz dynamique sur les notions abordées le matin ? (20 min)
2. Impacts de la chenille sur la santé des hommes et les animaux en France et zoom sur l'Occitanie/Lozère selon les données disponibles + les bons gestes à adopter ET ceux à éviter ! (45 min)
3. Questions/retours des participants (15 min)
4. Impacts de la chenille sur la forêt (la chenille dans son écosystème, met-elle en danger la forêt ?) + impacts de la chenille sur l'activité économique de l'exploitation forestière : tendances, cas concrets, données, anecdotes en France et zoom sur l'Occitanie/Lozère selon les données disponibles (les forêts vivent avec les chenilles) risque sur des populations plus rares de pins (20 min)
5. Impact sur l'activité agricole, zone d'élevage
6. Questions/retours des participants (20 min)

2 impacts différents (1 point de vue de l'écologie et 1 point de vue de l'entreprise)

3ème session (2h) :

Se prévenir de la chenille / Les actions de préventions et de "lutte"

1. Intro (récap des 2 premiers webinar et descriptif du dernier) + Quizz dynamique ? (15 min)

Intro du CPIE : nous on ne lutte pas contre la chenille, on fait connaître son mode de vie, on sensibilise et on fait de la prévention pour la santé humaine et animale, on ne mettra pas de piège (cf. les mal aimés), on ne souhaite pas que les participants détestent les chenilles processionnaires à l'issue de ce webinaire

2. Approche culturelle : relation Homme/Chenille processionnaire au fil du temps + Faut-il "lutter"/gérer les chenilles processionnaires et pourquoi ? Enjeux de santé publique (5 min)

3. Rapide tour d'horizon sur les moyens de lutte qui ont été fait (ex-hélicoptères), les différents moyens de lutte actuels (déjà menés en Lozère/Occitanie) et futurs (en cours de recherche/élaboration) et à la portée de qui ? (Habitants, collectivités, structures spécialisées...) et zoom sur la lutte par "augmentation de la prédation", "stratégie d'évitement" "lutte intégrée", un créneau accessible aux habitants sensibles à la biodiversité et aux éducateurs à l'environnement + idées d'actions participatives à mettre en place individuellement/collectivement pour prévenir son expansion (ou juste éviter d'en avoir sur sa terrasse ! (35 min)
4. Témoignage de Anne-Marie sur l'aspect pédagogique : les actions qu'elle a déjà mis en place avec différents publics. Outils péda ? Supports ? Maquettes ? types d'animations et de public (stands, animations scolaires, animation en forêt) (30 min)
5. Questions/retours des participants (15 min)
6. Bilan auto-bilan ? évaluation des avoirs acquis : synthèse par petit groupe de 3-4 personnes sur un "thème" par groupe à voir si le travail en groupe est pertinent ou pas + "se dire au revoir" (20 min)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION: Les chenilles processionnaires en Lozère. Webinaires les 2 et 3 juillet 2020

Voir Modifier Formulaire Résultats Partager



Les 3 sessions de webinaires auront lieu le 02 juillet de 10h à 12h30 et de 14h à 16h, et le 03 juillet de 10h à 12h.

Début : 1 / 2

Nom de la structure *

Nom/Prénom du participant *

Poste occupé dans la structure *

Participez-vous, à titre: *

- Structure
- En tant que représentant d'un ensemble d'acteurs, d'un réseau, d'une fédération, etc.
- Personnel

Le cas échéant, veuillez spécifier les personnes représentées.

Territoire d'intervention

Coordonnées mail *

Coordonnées téléphoniques *

Avez-vous des questions particulières liées aux enjeux des chenilles processionnaires en Lozère pour lesquels vous aimeriez avoir un éclairage particulier lors de l'intervention?

Je souhaite m'inscrire à la journée de création d'animations et outils chenilles (9 ou 10 juillet) *

- oui
 non

Pensez-vous avoir l'occasion de réaliser des actions de sensibilisation chenille processionnaire dans les années à venir ? *

- oui
 non

Si oui, merci de préciser

Je souhaite être tenu informé de l'avancement du plan d'actions *

- oui
 non

Soumettre

Annexe n° 14 : Déroulé proposé à Laurane pour la journée création d'outils pédagogique

Journée	Horaires	Durée	Phases	Objectifs	Outils	Déroulé
Matin	8h45-9h	15 min	Accueil	Faire connaissance		
	9h-9h30	15 min	Brise glace	Créer de l'échange entre les participants donner à voir au groupe une image concrète sur l'importance de ses relations internes	Réunis par le fil rouge	Les participants sont assis/debout en cercle, un d'entre eux tiens une pelote de laine rouge dans sa main et doit l'envoyer à un autre participant en lui posant une question
		15 min			Dixit	Les cartes sont réparties dans la salle. Chaque participant a 2 min pour choisir une carte qui lui renvoi à sa personne (son métier, son humeur...) et expliquer ensuite pourquoi (pas obligatoire) Expliquer le projet dans sa globalité, les différentes étapes, ce qu'on a déjà fait, là où on se situe aujourd'hui, les objectifs de cette journée...
	9h30-10h	30 min	Etat des lieux	mettre cette journée dans le contexte global du pro	Frise chronologique ?	Les groupes d'échanges seront restreints dans l'objectif de faire participer chaque personne. Nous avons instauré la règle suivante : éviter la répétition des éléments sur la feuille dans le but de pousser la réflexion des groupes. Cet outil permettra de traiter plusieurs sujets en une seule activité. Une grande feuille est disposée sur 3 tables réparties à chaque coin de la pièce avec chaque sujet par feuille (lieu, public, exemples d'animations)
10h-12h	2h	Réflexion	Intelligence collective pour faire émerger des idées d'animations	Word café		
Midi	12h-13h30	1h30	Repas	Faire connaissance		
Après-midi	13h30-14h	30 min	Mise en train	r le groupe après une pause et se motiver tous ens	Chef d'orchestre	Former un cercle, la 1ère personne commence par un geste, son voisin fit le même geste en rajoutant à la suite un nouveau geste qu'il a lui-même choisi et ainsi de suite
	14h-16h	2h	Production	Réfléchir, penser et créer les animations	Mise en groupe	Création d'une animation par groupe de 3/4. Chaque personne se positionne sur un public pour créer une animation sur ce public spécifique.
	16h-16h15	15 min	Pause	Faire connaissance		
	16h15-16h45	45 min	Restitution	Faire un retour des anim créées et échanger sur les créations dans le but de les améliorer si besoins	x	Chaque groupe chacun son tour présente son animation, les autres font des retours sur ce qu'ils en pensent.
	16h45-17h30	30 min	Bilan	primer notre ressenti de la journée et prévoir la su	Baton de parole	Chaque personne à tour de rôle parle sur la journée passée ensemble (son ressenti, ce qu'il a bien aimé...) et on fait un point tous ensemble de ce qui va être fait suite à cette journée.

Participants	Matériels à prévoir	Qui anime ?	Lieu
	Viennoiseries, café, thé, eau, jus..	Samuel + Laurane	Exterieur ou hall
Grand Groupe	Une pelote de laine	Samuel	Exterieur ou salle
Grand Groupe	Jeu de carte Dixit	Samuel	Salle
Grand Groupe	Frise chronologique papier ou sur tableau blanc	Samuel	Salle
Groupe de 3-4	Feuilles, feutres, exemples d'outils	Samuel + Laurane	Salle
	Pique-nique individuel		Exterieur ou cantine
Grand Groupe	x	Samuel	Exterieur ou salle
Groupe de 3-4	Feuilles, feutres, exemples d'outils	Samuel + Laurane	Salle
	Gateaux, café, jus, thé...		Exterieur ou salle
Grand Groupe	x	Samuel + Laurane	Salle
Grand Groupe	un bâton	Samuel + Laurane	Salle

Annexe n° 15 : Plan d'actions

Axe	Pôle	Actions	Objectifs	Porteur de l'action	Besoins	Besoins	Date
Axe 1 : Gestion	Environnement/Forêt	Pose de nichoirs (mésanges+chauve-souris)	Gérer la population de chenille processionnaire du pin sur le territoire de la Lozère pour réduire et limiter les risques	ONF-ALEPE			2 Automne ou fin hiver
		Suivis des nichoirs à mésanges		ONF-ALEPE			2 Toute l'année
		Pose des éco-pièges		ONF-ALEPE			2 Janvier-Février
		Suivis des éco-pièges		ONF-ALEPE			2 Jusqu'à Septembre
		Pose des pièges à phéromones		ONF-ALEPE			2 Mai
		Suivis des pièges à phéromones		ONF-ALEPE			2 Septembre-Octobre
		Elagage manuel des arbres touchés et brûlage des nids		ONF			5 Février-Mars
		Mise en place d'arrêté préfectoraux et/ou municipaux		Préfets/Maires			Toute l'année
		Mise en place de végétation en ville avec des essences qui limitent cette espèce		ONF/Maire/Com Com			2 Automne
		Associer le CAUE de Lozère à ce projet		Réel/CAUE/ARS			Début d'année
Axe 2 : Prévention	Santé/Tourisme	Création ou mise à jour de plaquettes sensibilisation touristes	Tenir informé le tout public des enjeux santé environnement et des risques liés à la chenille processionnaire du pin	Office de tourisme			Hiver
		Distribution des plaquettes		Office de tourisme			Printemps/été
		Création de panneaux+signalétiques forêts		Réel, Parcs, Com Com			Hiver
		Identification des zones touchées		ONF			Toute l'année
		Pose panneaux+signalétiques dans les zones identifiées		Réel, Parcs, Com Com			Printemps/été
Axe 3 : Sensibilisation	Santé/Environnement	Animations scolaires/terrains	Utiliser le grand public aux enjeux santé environn	Réel-CPIE de Lozère			Toute l'année 1x/an
		Journée d'information					
Axe 4 : Projet	Département	Mise en place d'un document/plateforme/outils synthétique	Elargir le projet à d'autres départements	Réel-CPIE de Lozère			Début d'année



LE MARAUDAGE EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

La maraude est un terme qui provient du Québec. Il s'agit d'une technique d'animation où l'animateur et le public n'ont pas rendez-vous, le premier cherchant à fréquenter les zones de forte fréquentation du second. La rencontre, les échanges et l'animation se forment à l'instant « t » et suivant l'accroche initiale.

LE BUT :

Créer autour d'un thème une discussion, un échange à ce sujet. Il permet de sensibiliser touristes, enfants, adultes, groupes de voyage... à la flore et faune d'un milieu et au respect de celui-ci. Cela permet de leur donner un maximum d'informations sur tout ce qui les entoure, le plus ludiquement et simplement possible !

LES OBJECTIFS :

- Sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux
- Informer le grand public à ces enjeux
- Intéresser le grand public à l'environnement dans lequel il habite
- Avoir un moment d'échange avec différentes personnes de différents milieux
- Expliquer le travail/les actions faites

LES RÉSULTATS :

- Meilleure connaissance des milieux et de l'environnement
- Créer des moments informels d'apprentissage et d'échanges
- Créer du lien entre les participants
- Sensibilisation forte et non ciblée aux enjeux environnementaux

COMMENT FAIRE SES PROPRES SESSIONS DE MARAUDAGE ?

- Aller sur un site/lieu fréquenté par du public
- Préparer des « ateliers/animations/jeux pédagogiques/outils/matériels »
- Engager la discussion avec les passants intéressés
- Distribuer si possible des prospectus

<http://reseauecoleetnature.org/>

<http://ree-auvergne.org/actualite/maraudage-pedagogique-avec-lallierypso>

<https://www.lamontagne.fr>



"Accompagnement du programme de lutte et d'information sur la chenille processionnaire en Lozère"



...un programme proposé par
le Reel-CPIE de Lozère

Contexte

- 2018 : Le Département a été informé par les habitants de plusieurs inquiétudes sur la prolifération des chenilles processionnaires.
- 2019 : Réponse par le Reel-CPIE de Lozère à un appel à projet lancé par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) Occitanie dans le cadre du PRSE3 (Plan Régional Santé Environnement). Avec l'aide de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) le Reel-CPIE de Lozère a mis en place un projet d'« Accompagnement du programme de lutte et d'information sur la chenille processionnaire en Lozère ».
- 2020 : Lancement du projet. Ce projet devrait durer jusqu'en 2021.

Les acteurs concernés

Les acteurs concernés par ce projet seront les professionnels de la santé, du tourisme, de l'environnement et de la forêt. Ce projet aura pour but de former un réseau de référents en Lozère qui interviendra dans un premier temps auprès du grand public.

Les actions déjà menées sur le territoire

Des actions ont déjà été mises en place par le Conseil Départemental et l'ARS, comme par exemple

- Réunions entre acteurs du territoire
- Pose de 500 nichoirs à mésanges
- Mise à disposition de pièges à phéromones
- Pose d'abris à chauves-souris

Propositions d'actions

Le Reel-CPIE de Lozère propose les actions et activités suivantes :

-Mobiliser les adhérents-sympathisants-partenaires du Reel-CPIE de Lozère : pour cela il faudra mettre autour de la table les personnes qui ont des questions sur les chenilles, qui font face à un public quand ils interviennent et qui doivent être en capacité de répondre et de les accompagner face à toutes les questions que les chenilles posent.

-Organiser une formation de 2 jours pour approfondir les connaissances : cette formation proposerait une journée ouverte à tous les acteurs (adhérents ainsi que les personnes intéressées) et une deuxième journée pour les acteurs qui sont en lien avec un public dans le but de co-créer des outils pédagogiques testés lors d'animations terrains.

-Expérimenter des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public : 3 jours d'animations terrain seront proposées à la rentrée 2020.

Webinaires : Les chenilles processionnaires du pin



Ces webinaires sont ouverts à toutes les personnes voulant en savoir plus au sujet des chenilles processionnaires du pin. Inscription en ligne en contactant Samuel (voir contact plus bas)

>>> INTERVENANTS :

- Philippe TIXIER-MALICORNE
(directeur de la FREDON Occitanie)
- Anne-Marie DUCASSE-COURNAC
(animatrice à la FREDON Occitanie)



3 RENDEZ-VOUS



>>> CONTACT :

Samuel GERY, Stagiaire
Coordinateur du projet
"Chenille processionnaire"
samuel@reel48.org
04 66 45 17 46

Elles viennent manger le pin des lozériens

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE3), le Réel-CPJE de Lozère, en partenariat avec l'ARS Occitanie, propose un projet d'accompagnement du programme de lutte et d'information sur la chenille processionnaire. Notre réseau s'appuie sur les connaissances et compétences de la FREDON. L'objectif général est de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux liés aux chenilles processionnaires du pin par la mise en oeuvre de formations et d'animations pédagogiques dans le cadre d'un plan d'actions visant à réduire les risques pour la santé.

Objectifs des webinaires

- Acquérir les notions de biologie et d'écologie de la chenille processionnaire,
- Connaître les impacts sur la santé humaine, animale et forestière, en France et en Lozère,
- Connaître le panel des moyens et actions possibles en terme de prévention vis à vis de la chenille processionnaire,

>>> DÉROULÉ DES WEBINAIRES :

La chenille processionnaire du pin : de qui parle-t-on ?

- Histoire, biologie et écologie de la chenille processionnaire (cycle de vie, mode de vie, alimentation, morphologie, comportements...).
- La chenille processionnaire en France et en Lozère, son évolution en lien avec le changement climatique



Vivre avec la chenille

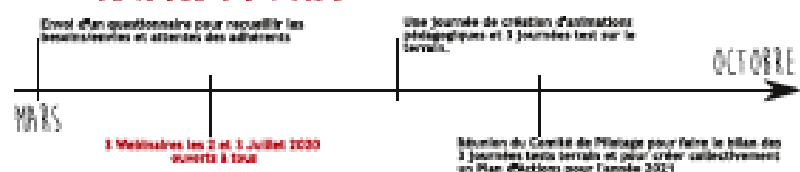
- Approche culturelle, le lien Homme/chenille au fil du temps
- Quels risques sur la santé des Hommes et des animaux ?
- Quels risques et impacts sur les forêts et les activités agricoles ?
- Les bons gestes à adopter en cas de contacts



Se prémunir de la chenille processionnaire du pin

- Faut-il "lutter" contre la chenille et pourquoi ?
- Les différents moyens de lutte et de prévention passés, actuels et futurs
- Aborder le thème de la chenille avec différents publics (témoignages, méthodes et supports)

>>> DÉROULÉ DU PROJET :



Annexe n° 19 : Synthèse webinaires

L'ESSENTIEL À SAVOIR SUR LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN EN QUELQUES

Ce document retrace la plupart des questions/réponses vues lors des 3 webinaires au sujet des chenilles processionnaires du pin, ainsi que des éléments de connaissances pour en savoir plus sur la chenille et de la documentation.

OÙ SE TROUVE L'AIRE DE RÉPARTITION INITIALE ?

Tout le pourtour de la Méditerranée. Que se soit sur le continent Africain (Maroc par exemple) ou le continent Européen. L'homme a favorisé sa répartition notamment en construisant des axes routiers bordés de conifères ce qui accélère sa progression dans le nord de la France.

LES CHENILLES ONT-ELLES TOUJOURS EXISTÉES EN FRANCE ?

Elle est, depuis l'Antiquité, signalée autour du bassin méditerranéen ; il ne s'agit donc pas d'un nouvel organisme invasif.



POURQUOI LA CHENILLE EST ABSENTE OU TRÈS PEU PRÉSENTE SUR LE MASSIF CENTRAL ?

Présence de barrières physiques (causses) et moins de continuité des conifères. Des hypothèses sont faites sur le sol (pH), le froid, le gel...mais ne sont pas vérifiées scientifiquement.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE A-T-IL UN IMPACT SUR LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ?

Nous parlons de changements climatiques et non pas de réchauffement climatique car pour la chenille comme pour d'autres espèces, il s'agit du froid qui a le plus de conséquence sur elle et son développement. La hausse des températures en France facilite sa progression vers le nord. Les chenilles sont sensibles aux grands froids : températures négatives (à partir de -10°C pendant plusieurs jours peuvent causer leur mort). La chaleur lui est favorable.



POURQUOI LES CHENILLES VIVENT EN GROUPE ?

Pour ne pas se perdre et se protéger les unes des autres (comme chez les fourmis). Lorsqu'un danger s'approche, les chenilles communiquent ensemble via des phéromones pour avertir du danger.

COMMENT SE RELIENT-ELLES LORS DE LA PROCESSION ?

Malgré ce que l'on pense, les chenilles ne se relient pas que par son fil de soie mais aussi par des phéromones. Sachant qu'elles ont une faible vue mais un excellent odorat, elle sentent les phéromones rejetés par la chenille devant elle et ainsi de suite. (<https://www.youtube.com/watch?v=GJs49Dv95Ps&feature=youtu.be>)

EST-CE QUE L'UNION FAIT LA FORCE ?

En quelque sorte oui. Dès le premier danger, les chenilles communiquent entre elle pour s'avertir. Elle se protègent donc entre elles.

COMMUNIQUENT-ELLES VIA DES PHÉROMONES ?

Oui, avant l'accouplement la femelle libère des phéromones pour attirer le mâle. Lors de la procession, si une des chenilles est en danger, elle envoie un signal pour prévenir les autres.

POUR QUELLES RAISONS LES ARBRES ISOLÉS ET LES LISIÈRES DE FORÊTS SONT-ILS PLUS TOUCHÉS ?

C'est dans ces endroits que le papillon se pose en premier. Cela est purement stratégique. Elle fait son nid à l'endroit où le soleil reste le plus longtemps et est le plus chaud.

QUELLES ESPÈCES DE RÉSINEUX SONT CONSOMMÉS PAR LA CHENILLE ? ET OÙ SONT-ILS PRÉSENTS ?

Les chenilles se nourrissent des aiguilles des pins et des cèdres. Ces résineux sont présents à différentes altitudes c'est pour cela qu'on la trouve un peu partout et de plus en plus dans le nord de la France. Ses hôtes : Pin noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, insignis = pin de Monterey, maritime, sylvestre et pin d'Alep) et dans une moindre mesure les cèdres.



CYCLE TOUTS LES 3-4 ANS : PRÉSENCE FORTE TOUTS LES ANS OU SEULEMENT TOUTS LES 3-4 ANS ?

Ça dépend surtout du climat mais en général présence forte tous les 3-4 ans. Cela dépend du climat de l'année. Les chenilles sont sensibles aux forts gels sur des longues durées et cela ralentit leurs cycles. A l'inverse, avec un hiver chaud les chenilles se développeront plus vite.

PAR QUELS MOYENS LES CHENILLES SE DÉPLACENT-ELLES LE PLUS GÉOGRAPHIQUEMENT ?

Sous la forme de papillon. Il paraît logique qu'un papillon fasse plus de distance en l'air qu'une chenille au sol. Mais ce qui a amené la chenille à remonter dans le nord de la France aussi rapidement fut les plantations de pins le long des axes routiers. Et oui, les autoroutes sont aussi utiles aux chenilles...



LE PAPILLON EST-IL ATTIRÉ PAR LA LUMIÈRE ?

Oui. Comme tout les papillons de nuit, le papillon est attiré par la lumière car ils l'a confondent avec celle de la Lune qui sert de repères d'orientations aux insectes nocturnes.

QUELS RISQUES POUR LA SANTÉ DES ANIMAUX DOMESTIQUES ? COMMENT ÉVITER QUE MON CHIEN NE SOIT EN CONTACT AVEC LES CHENILLES ?



Parmi les animaux, les chiens et les chevaux sont les plus vulnérables surtout à l'époque des processions où les chenilles sont directement accessibles. Cependant, des accidents sur bovin, ovins ont été rapportés en Lozère. Les animaux peuvent lécher les chenilles ou les titiller ! La langue, la truffe sont les principaux organes touchés. Les poils urticants provoquent chez ces animaux des nécroses allant jusqu'à la perte de la langue.



En observant des nécroses sur sa langue et/ou son museau après une balade ou une sortie lors de l'époque des processions (environ entre janvier et avril). La meilleure façon de réagir est d'appeler un vétérinaire et en fonction de ce qu'il vous dit, emmener son chien le plus vite possible le faire soigner.

COMMENT SAVOIR SI MON CHIEN A ÉTÉ EN CONTACT AVEC DES CHENILLES ? ET COMMENT RÉAGIR ?

EST-IL GRAVE DE RESPIRER DES POILS URTICANTS DE LA CHENILLE ?

Oui, ils contiennent une toxine (la thaumétopoïine) qui pénètre dans les muqueuses et peuvent créer des problèmes respiratoires. Les poils se plantent dans le corps et lorsqu'on gratte, ils se cassent. S'en échappe alors la toxine qui provoque les allergies.



Miroirs urticants sur stade L5



Miroirs urticants ouverts

Miroir urticant fermé

La processionnaire de pin - Jean-Claude Martin - INRA UR1704

LA RÉACTION AUX POILS EST-ELLE IMMÉDIATE ?

Quasi immédiate : le premier symptôme est une gêne physique sur la peau et le réflexe est de directement se gratter et se toucher. C'est quand les miroirs urticants sont ouverts que les poils s'échappent. Sur la peau, cela provoque des plaques rouges avec ou sans cloques, accompagnées de démangeaisons intenses ou de sensations de brûlures qui peuvent durer quelques heures à quelques jours. Au niveau des yeux : paupières rouges et enflées. Quand les poils urticants pénètrent dans l'œil, ils peuvent causer des accidents graves allant jusqu'à la cécité. Dans les bronches : allergies violentes chez les personnes présentant des difficultés respiratoires.

EST-CE QUE TOUT LE MONDE RÉAGIS DE LA MÊME FAÇON AUX POILS URTICANTS ?

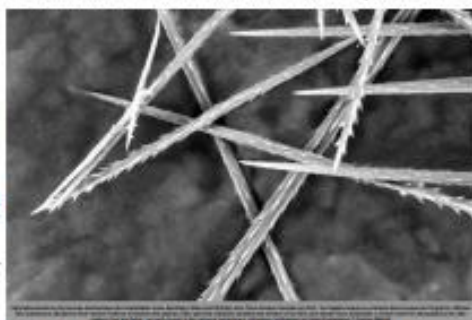
Les effets sont généralement les mêmes mais certaines personnes peuvent être plus sensibles (symptôme plus graves). Tout le monde aura des démangeaisons et des rougeurs suite à un contact avec une chenille mais certaines personnes le vivront moins bien que d'autres.

COMMENT ENLEVER LES POILS URTICANTS SUR LES VÊTEMENTS ?

En les passant à la machine, rien de mieux ! (A droite, poil urticant grossit au microscope électronique).

EST-CE QUE LE VINAIGRE OU LA MOUSSE À RASER SONT EFFICACE CONTRE LES POILS URTICANTS (COMME CHEZ DES PIQÛRES DE GUÊPES OU DE MÉDUSES) ?

On sait que l'eau savonneuse est très efficace pour nettoyer sa peau en cas de contact. Il ne faut jamais frotter mais laisser l'eau couler sur la zone en contact.



QUELS SONT LES BONS GESTES À AVOIR LORSQUE L'ON CROISE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

- Ne pas les toucher
- Ne pas les déranger
- Ne pas toucher les nids
- Ne pas se promener sous les arbres où les nids sont présents
- Ne pas laisser les animaux divaguer en cas de procession

Y-A-T'IL DÉJÀ EU DES CAS DE MORTALITÉS CHEZ L'HOMME À CAUSE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN ?

Non, jamais, mais sur des animaux domestiques oui !

EST-CE QUE LA CHENILLE RECRÉE SES POILS UNE FOIS QU'ELLE LES A LIBÉRÉ ?

D'après les connaissances actuelles que nous avons à ce sujet, nous savons que la chenille ne libère pas tous ses poils en même temps. Elle a la capacité d'en libérer qu'une seule partie. Elle a donc une grande quantité de poils qu'elle peut libérer en plusieurs fois.

LE FAIT D'AVOIR ÉTÉ ALLERGIQUE À CES CHENILLES PEUT-IL RENDRE ALLERGIQUE AUX AUTRES INSECTES ?

Oui, il se peut que l'on développe une sensibilité (comme pour les guêpes et abeilles par exemple) mais qu'il n'y a pas d'étude qui le confirme.

FAUT-IL EXTERMINER LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES POUR VIVRE TRANQUILLE ?

Il serait tout d'abord difficile d'exterminer seulement les chenilles processionnaires car ça demanderait des moyens énormes. Alors que nous pouvons très bien vivre avec en connaissant les dangers et les gestes à avoir. La chenille processionnaire du pin n'est pas considérée comme un ravageur des forêts mais comme un prédateur qui permet de réguler les populations de pins. Nous pouvons nous suffire à de la gestion pour limiter sa présence en installant des pièges et/ou nichoirs.

POURQUOI N'A-T-ELLE PAS DE STATUT ?

Les dégâts ne sont pas suffisants. Il n'y a pas d'impacts forts sur la santé humaine donc pas de réglementation en santé humaine ou végétale.



QUELS RISQUES POUR LES PINS, LES FORETS DE PINS ?

La consommation du feuillage peut être particulièrement sévère en hiver et au printemps si les populations sont importantes, occasionnant une défoliation massive et un préjudice important surtout à des jeunes boisements. Cependant, elle n'est pas considérée comme un ravageur majeur des forêts.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ONT-ELLES UN IMPACT SUR LA FAUNE SAUVAGE ?

On sait que certaines espèces mangent les chenilles (à partir du stade 2 à 5) et y sont donc insensibles (mésanges et autres oiseaux). Les autres prédateurs consomment le papillon qui lui n'est plus urticant.

Y-A-T'IL PLUSIEURS ESPÈCES DE MÉSANGES QUI PRÉDATENT CES CHENILLES ? ET QUELLES AUTRES ESPÈCES ?

Oui différentes espèces de mésanges les consomment ainsi que d'autres oiseaux, des scarabées et des chauves-souris.

La mésange charbonnière stades L1 à L5

La mésange noire stades L1 à L5

La mésange huppée stades L1 et L2

La mésange bleue œufs stades L1 et L2

La mésange à longue queue œufs et stades L1 et L2

Le coucou-geai stades L4 et L5

Le coucou gris stades L1 à L3

La huppe fasciée stade L5 chrysalide



LE PAPILLON ET LA NYMPHE POSSÈDENT-ILS ENCORE LA TOXINE OU DISPARAÎT-ELLE AVEC LA MÉTAMORPHOSE ?

On sait que la chenille possède cette toxine à partir du stade L2. Pour le papillon, il ne la possède plus. Voici en dessous les différents stades larvaires en ordre croissant (L1 à L5)



S'ENTERRENT-ELLES TOUTES DANS LE MÊME TROU ?

Elles s'enterrent toutes côtes à côtes mais creusent chacune leur trou à quelques centimètres de la surface. A droite, une chrysalide de chenille processionnaire du pin.



QUE FAIRE S'IL Y A UNE PROCESSION SUR MA TERRASSE ?

La laisser sans s'en approcher. Eloigner les enfants et les animaux domestiques. Respecter les gestes à avoir.

JE SUIS MAIRE, LES HABITANTS DE MA COMMUNE SE PLAIGNENT CHAQUE PRINTEMPS DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES, QUE FAIRE ?

Dans un premier temps, avertir les habitants de la présence des chenilles, des risques et des moyens de s'en protéger. Dans un second temps, contacter un organisme qui s'occupe de ce sujet (FREDON).

JE SUIS DIRECTEUR D'UN COLLÈGE, J'AI UN PROBLÈME DE CHENILLE PROCESSIONNAIRES DANS LA COURS DE RÉCREATION DE MON ÉTABLISSEMENT, QUE FAIRE ?

Dans un premier temps, avertir les personnes qui fréquentent l'établissement et les prévenir des risques et des gestes barrières à avoir. On peut ensuite installer ou faire installer des moyens de gestion comme des nichoirs à mésanges et/ou chauve-souris, contacter un organisme qui s'occupe de ce sujet (FREDON) et en cas de mortalité de l'arbre, le remplacer par des essences qui n'attirent pas la chenille processionnaire du pin (feuillus).

JE SUIS AGRICULTEUR, J'AI DÉJÀ RETROUVÉ DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN SUR LES ABREUVOIRS DE MES VACHES, QUE FAIRE ?

Connaitre les dangers et les gestes barrières. Éviter de mettre les bêtes à proximité de pins pendant la période de procession (Janvier-Avril). Installer ou faire installer des moyens de gestion comme des nichoirs et/ou des pièges. Contacter un organisme qui s'occupe de ce sujet (FREDON) ainsi que son vétérinaire.

JE SUIS ÉLEVEUR DE CHEVAUX DANS UNE PINÈDE, COMMENT ÉVITER QU'ILS NE SOIENT EN CONTACT AVEC LES CHENILLES ?

En installant ou en faisant installer des pièges et des nichoirs en contactant un organisme comme la FREDON. Il sera pas possible d'éliminer la population de chenille mais de réduire énormément sa présence et son impact.

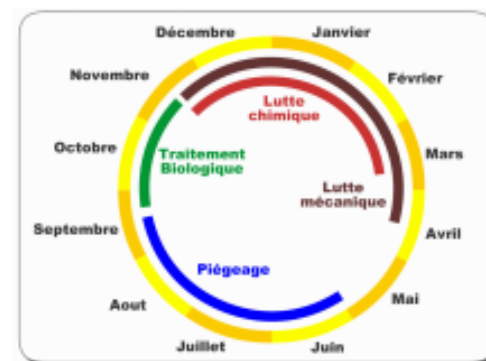
JE SUIS PROPRIÉTAIRE FORESTIER : J'AI 5 HECTARES DE PINS NOIRS SUR LE CAUSSE ET J'AI BEAUCOUP DE NIDS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES, QUE FAIRE ?

Connaitre les dangers et risques autant pour les humains que pour la forêt. Installer ou faire installer des pièges et/ou nichoirs en contactant un organisme qui s'occupe de ce sujet (FREDON).

A PARTIR DE QUAND LES PRATIQUES DE « LUTTE/GESTION » ONT-ELLES CHANGÉES ?

Depuis une dizaine d'année (2008-2010). Les pratiques de "lutte/gestion" ont évoluées de la méthode chimique en pulvérisant des pesticides dans les arbres, parfois même via des hélicoptères; à des méthodes plus biologiques respectueuses de l'environnement (traitements biologiques, prédatons animales... (A gauche le cycle de vie de la chenille avec une lutte biologique et à droite le cycle de vie de la chenille avec toutes les luttes en fonction de l'année.

Cycle annuel de la processionnaire du pin



LES PIÈGES À PHÉROMONES DE SYNTHÈSES SONT-ILS DANGEREUX POUR D'AUTRES ESPÈCES ?

Il s'agit d'un produit de synthèse (une phéromone) donc il y a toujours un danger mais il s'agit là d'une phéromone spécifique à la chenille processionnaire du pin donc il n'attire pas les autres espèces.

BIBLIOGRAPHIE

- Mon livre nature tout-en-un Glénat jeunesse : Livre complet sur la nature en générale avec plusieurs parties (faune, flore...dont quelques pages sur les chenilles processionnaires mais paq que et les papillons.
- Le ver à soie; chenille au fil magique Milan : Livre détaillant la vie du ver à soie avec des belles illustrations et un tuto sur comment mettre en place un élevage de vers à soie dans sa classe.
- Les sciences naturelles de Tatsu Nagata; seuil jeunesse : livre entièrement sur la chauve-souris qui est un des prédateurs de la chenille. Album jeunesse, très ludique qui décrit la chauve souris de manière humoristique.
- Copain des petites bêtes, Le guide du petit entomologiste; Milan : livre complet sur un grand nombre de petites bêtes avec une page sur la chenille processionnaire du pin p197 ainsi que de nombreuses pages sur le passage de la chenille en papillon.
- Objectif forêt, delachaux et niestlé : un petit guide de l'animateur nature, il parle de l'ensemble de la forêt autant de la faune que de la flore avec deux pages au sujet de la chenille processionnaire du pin (p126-127).
- Les arbres et leurs hôtes, Margot et Roland SPOHN : livre essentiellement sur les différents arbres qui existent et leurs hôtes. Un petit passage sur la chenille processionnaire du pin p60-61.
- La vie illustrée de la forêt, La Martinière; Bernard Fischesser : guide de l'univers de la forêt. Il donne de façon très imagé l'essentiel de manière ludique sur la forêt avec entre autre deux pages sur la chenille processionnaire du pin (p74-75).
- <http://www.pearltrees.com/gerys/formation-proceSSIONNAIRE/id32070206#167>
- Site internet FREDON Occitanie : <https://www.fredonoccitanie.com/>

Webinaire/Conception-Les chenilles processionnaires du pin

Voir Modifier Formulaire Résultats Partager

Ce questionnaire permet de faire un retour sur l'ensemble du projet depuis son début, jusqu'à aujourd'hui ainsi que sur le déroulé du webinaire. Il vous prendra 5 minutes, sera anonyme et me permet d'avoir un retour global et complet de ce projet pour s'améliorer par la suite.

Projet Chenille Processionnaire du pin : 1 / 2

1. Le projet

- La communication depuis le lancement du projet (présentation du projet, mise au courant de son avancé...) *

Pas satisfait Peu satisfait Satisfait Très satisfait

Précisions et remarques :

- La suite du projet est-elle claire pour vous ? *

- oui
 non
 pas vraiment

Pourquoi ?

- Conseils, précisions et remarques à ajouter ?

2. Les webinaires

- **A quel(s) webinaire(s) avez-vous participé ? ***

- n°1
 n°2
 n°3

- **La communication (infos fournies en amont, suivi administratif) *** Pas satisfait Peu satisfait Satisfait Très satisfait

Précisions et remarques :

- **Les conditions de travail (choix de faire en visio au lieu de présentiel, le déroulement des échanges/questions...) *** Pas satisfait Peu satisfait Satisfait Très satisfait

Précisions et remarques :

- **Le format : 3 rdv de 2h30-2h vous a-t-il convenu ? ***

- oui
 non
 pas vraiment

Pourquoi ?

- **Le choix des intervenants (logique avec le sujet, logique avec les enjeux du département...) *** Pas satisfait Peu satisfait Satisfait Très satisfait

Précisions et remarques :

- **Ce contenu a-t-il répondu à vos attentes/envies/besoins ? ***

- oui
- non
- pas vraiment

Pourquoi ?

- **Le déroulé des webinaires (suite logique entre chacun, le timing...) *** Pas satisfait Peu satisfait Satisfait
 Très satisfait

Précisions et remarques :

- **Dynamisme / place aux échanges / place aux questions ***

- Pas satisfait
- Peu satisfait
- Satisfait
- Très satisfait

3. La journée "conception" d'outils et d'animations pédagogiques

- **La communication (infos fournies en amont, suivi administratif) ***

- Pas satisfait
- Peu satisfait
- Satisfait
- Très satisfait

Précisions et remarques :

- **Le déroulé général de la journée ***

- Pas satisfait
- Peu satisfait
- Satisfait
- Très satisfait

Précisions et remarques :

- Les conditions de travail (enchaînement des différents temps, alternances des différents temps, le déroulement des échanges/questions...) *

- Pas satisfait
 Peu satisfait
 Satisfait
 Très satisfait

Précisions et remarques :

- Le contenu a-t-il répondu à vos attentes/envies/besoins ? *

- oui
 non
 pas vraiment

Précisions et remarques :

Autre(s) remarque(s) dont vous souhaitez nous faire part...

4. Les objectifs

Pensez-vous avoir acquis les objectifs suivants ?

- Acquérir des notions scientifiques sur les chenilles processionnaires du pin * oui non pas vraiment

Précisions et remarques :

- Connaître les impacts sur la santé humaine, animale et forestière; en France et en Lozère * oui non pas vraiment

Précisions et remarques :

- Connaître le panel des moyens et actions possibles en terme de prévention vis à vis de la chenille processionnaire du pin * oui non pas vraiment

Précisions et remarques :

5. Intérêts et manques

- Qu'est-ce qui vous a plu durant ces webinaires ?

- Qu'est-ce qui vous a manqué durant ces webinaires ?

- Dans quelle(s) mesure(s) sera-t-il possible pour vous de transposer ou de transmettre les acquis et connaissances de cette formation dans votre pratique professionnelle ?

- Autre(s) remarque(s) dont vous souhaitez nous faire part...

Merci pour vos retours

